

Bibliothèque numérique

medic@

**Moulé, Léon. - Glossaire vétérinaire  
médiéval**

*In : Janus : Archives  
internationales pour l'histoire  
de la médecine et la géographie  
médicale, 1913, n° d'avril-mai  
1913, pp. 265-272; n° de juin  
1913, pp. 363-379; n° de  
juillet-août 1913, pp. 439-453; n°  
de septembre 1913, pp.  
507-535.*

**Cote : 130862**



**(c) Bibliothèque interuniversitaire de médecine (Paris)**  
Adresse permanente : <http://www.bium.univ-paris5.fr/histmed/medica/cote?alfort001>



GLOSSAIRE VÉTÉRINAIRE MÉDIÉVAL,

PAR LÉON MOULÉ.

Chef de secteur honoraire du service vétérinaire sanitaire de Paris et du  
Département de la Seine.

Après les savants dictionnaires publiés sur la langue du moyen âge, notamment ceux de La Curne-Sainte-Palaye et de Godefroy, il peut paraître audacieux d'entreprendre une étude similaire. Mais autant ces ouvrages sont riches en expressions populaires et littéraires, autant ils sont concis en ce qui concerne la pathologie et surtout la pathologie animale. Il m'a donc semblé qu'il ne serait pas sans intérêt de tâcher d'identifier ces termes médicaux, recueillis dans les traités vétérinaires, manuscrits ou imprimés, peu nombreux du reste, avant l'an 1500, et dont je donne ci dessous la liste. Pour éviter des redites, j'ai pris soin de laisser de côté ce qui se rapportait à la botanique, à la chimie, à la zoologie, à la matière médicale, pour ne m'occuper exclusivement que de la pathologie animale ou des termes ayant avec celle-ci quelque affinité.

Traités de médecine vétérinaire, de fauconnerie  
ou de vénerie, en langue française, antérieurs au  
XVI<sup>e</sup> siècle.

XIII<sup>e</sup> siècle.  
Le livre du roi Dancus. Texte français inédit du XIII<sup>e</sup> siècle, suivi d'un traité de fauconnerie, également inédit, d'Albert-le-grand, par Martin Dairvault. *Paris, Jouaust, cabinet de vénerie, 1883.*

XIV<sup>e</sup> siècle.  
„Ci commenche le livre de mareschaudie, c'est assavoir de la nature des chevauls, qui fut composé de noble chevalier messire Jordain de Calabre.” Manuscrit, parchemin du XIV<sup>e</sup> siècle, de 81 ff. *Bibliothèque nationale, fonds français, 25341.*

„La cirurgie des chevaux.” Manuscrit, vélin, XIV<sup>e</sup> siècle, fol. 1 à 24. *Bibliothèque nationale, fonds français, 2001.*

1913.

18

„Jordanus Ruffus. Liber marescalchie equorum.” Manuscrit, texte latin encadré d'une traduction française. *Bibliothèque nationale, fonds latin, nouv. acq. 1553.*

Le Ménagier de Paris. Traité de morale et d'économie domestique, composé vers 1393 par un bourgeois parisien. Publié par la société des bibliophiles français. *Paris, de l'imprimerie Crapelet, 2 vol, in-8°, 1846.*

Le bon berger ou le vray régime et gouvernement des Bergers et Bergères, composé par le rustique Jehan de Brie, le bon berger. Réimprimé sur l'édition le Paris (1541), avec une notice par Paul Lacroix (Bibliophile Jacob). *Paris, Isidore Liseux, 1879.*

#### XVe siècle.

Traité d'hippiatrique fait et accompli par Guillaume de Villiers ou Boscage, prétendant de Gonnehville, l'an 1456, le 11 août. A la suite ont été ajoutées quelques recettes. Livre „exposé et ordonné selon ypcras” et „selon l'intencion de maistre Jourdain Ruf, chevallier et maistre gouverneur de la maréchaucie de l'empereur Fédric.” Manuscrit de 116 ff. *Bibliothèque nationale, fonds français, 1287.*

Traité d'hippiatrique „par Manuel Diaz, maistre d'oustel de doint Alfont, roi d'Aragon.” Manuscrit, papier, du XVe siècle, de 99 ff. *Bibliothèque nationale, fonds français, 2002.*

Traité de fauconnerie de Jehan de Franchières. Manuscrit du XVe siècle, de 182 ff. *Bibliothèque nationale, fonds français, 2004.*

„Cy commence ung livre de medecine d'oyseaulx... lequel liure frère Jehan de Francières, chevalier de l'ordre de saint Jean de Jerusalem, commandeur de Chois en France, est detrait et assemble de tous les meilleurs liures qu'il a peu.... et de tous les meilleurs liures de tous les plus notables maistres faulconniers....” Manuscrit de 71 ff. *Bibliothèque nationale, fonds français, 2006.*

Ensuyt ung petit livre fait et composé par messire Artelouche de Alagonne, seigneur de Neirargues, conseiller et chamberlent du Roy de Sicile, conte de Provence. Manuscrit de 35 ff. *Bibliothèque nationale, fonds français, 2005.*

Le livre des prouffitz champestres et ruraulx complété par maistre Pierre de Crescens, bourgeois de boulongne la Crasse.... achepfée de imprimer en la noble ville et cité de Paris, l'an mil quatre cens quatre vingt et six, le dizième iour de iuillet. — Gothique à deux colonnes, 218 ff. *Bibliothèque de l'Ecole de pharmacie, réserve 6178.*

Traduction française d'après le manuscrit du XVe siècle de la Bibliothèque nationale, fonds français, 2003, du Traité de fauconnerie d'Albert-le-grand, imprimé par Martin Dairvault, à la suite du „livre du roi Dancus”. *Paris, Jouast, Cabinet de Venerie, in-16, 1883.*

Le livre du roy Modus et de la royne Racio qui parle du déduit de la chasse. *Chambery, Anthoine Neyret, 1486, in fol goth.*

Tardif. L'art de fauconnerie et des chiens de chasse. Imprimé sur le manuscrit de 1492. *Paris, Jouast, Cabinet de Vénerie, in-16, 1882.*

Des deduiz de la chasse des bestes sauvages et des oyseaulx de proyes, imprimé par Anthoine Vérard, vers 1507. Petit in-fol, goth, de 134 ff. *Bibliothèque de l'école vétérinaire d'Alfort, F 1118.*

**AFFILIÉE** — C'est une maladie „moult périlleuse” que Jehan de Brie (ch. 10, 21 et 33) <sup>1)</sup> décrit comme commune chez les agneaux „quand ilz goustent du lait de brebis, laquelle a de nouveau faonné, lequel lait l'on appelle bet”. De cette maladie „les aigneaux meurent et périssent souventesfois”. Il s'agit probablement de la stomatite ulcèreuse ou muguet des agneaux.

**AFOLER** — Les verbes afoler, afoller, affoler et les substantifs afoleure, afolleure, afoulure, affoulure etc., ne sont pas mentionnés dans les traités vétérinaires du moyen âge. Mais ils figurent dans le dictionnaire de Godefroy, où le mot afoulure est considéré comme synonyme de contusion, de meurtrissure, de blessure sans effusion de sang.

„Un cheval gris affollé d'une jambe (1378. Blois. A. K K, 299, fol. 1v)”. — „Et y eurent plusieurs de leurs chevaux mors et effolez (1441. Pr. de l'H. de Metz, v. 379)”. — „Relivrerent li Hainuier leurs chevaux, qui tout et par especial des seigneurs estoient enfondut et afolet (Chron. Frois. II, 185)”. —

**AGGRAVER** — On disait autrefois, quand un chien, à la suite d'une longue course, ne pouvait plus poser sur le sol ses pieds, dont la plante était échauffée, qu'il était aggravé, engravé, esgravé. Cette affection, encore connue en médecine canine sous le nom d'aggravée, était aussi désignée sous ceux de „plantes eschauffées, de soles battues”. Le terme aggravé et ses dérivés proviennent probablement du latin *aggravescere*, devenir lourd, d'où *aggravatio* pesanteur extraordinaire; les chiens ainsi attaqués semblant en effet alourdis, hésitants dans leur marche. Dans les Comptes de Louis XI (Cimber et Danjou) on trouve une note de sel et de vinaigre pour, „saucer ou saler” les pieds de plusieurs chiens „esgravés”. Cette expression était aussi employée pour désigner un excès de fatigue chez d'autres animaux.

**AGGRAVEMENT** — Agravement, agrèvement, aggravement, agrièvement, et par simplification grièvement, ont pour signification un état grave de maladie, une aggravation (*aggravatio*) d'un processus pathologique. Mais, dans certaines circonstances, ils pouvaient désigner une maladie.

1) Un index bibliographique, à la fin du glossaire, mentionne les dictionnaires et livres consultés.

Ainsi le „griement dou piz (ms. fr. 25341, ch. 30)” ou „aggravation dou pis (ms. lat. 1553, ch. 31)” est probablement une déchirure des muscles du poitrail. L’„aggravement de la veine (ms. fr. 2002, fol. 90 v)” ou l’„aggravement de la sengnee (ms. fr. 2002, fol. 90 v)” est sans doute un thrombus.

**AGUILLES, AIGUILLES** — Voir filandres.

**ALASCHER** — Le terme alacher ou alascher, fréquemment employé dans le manuscrit français 25341, signifie relâcher, détendre, desserrer. Mais, dans les exemples suivants qui semblent se rapporter au barrement de la veine, il paraît être pris dans le sens de détacher, de séparer des parties avoisinantes.

„Tantôt celle veine que l'on apele fontanule soit alaschée en la partie dedenz la cuisse (ms. fr. 25341, ch. 32)”.

„Premièrement la maistre vaine soit alaschée de la jambe et puis soit taillée et vuidee si come il convient (ms. fr. 25341, ch. 41)”.

„Et puis que le cheval est gueri des plaies de grapes, tantost la maistre vaine soit taillée et alachée (ms. fr. 25341, ch. 38)”.

**ANCOR** — Voir anticore.

**ANFONDEURE** — Voir enfondure.

**ANFUSTIF** — Voir enfestuce.

**ANTICORE** — Ancor, anticoire, anticore, anticour, avant-cuer, sont la traduction française des mots latins *anticor*, *anticuor*, *contra cor* employés par Ruffus, ch. 3; Rusius ch. 147; Crescens liv. 9, ch. 16. A propos de l'avent-cuer ou avant-coeur, Thomas fait remarquer que cette traduction est un contre-sens qui repose sur la confusion de *anti* avec *ante*. Mais il ne faut pas oublier que toutes ces expressions se rapportent à une tuméfaction, à terminaison souvent fatale, de la région du poitrail, en avant du cœur. Il s'agit probablement du charbon, comme l'indiquent les synonymes *anti-coeur*, *avant-coeur*, qui pendant longtemps, ont désigné les tumeurs charbonneuses de cette région. Mais il peut être aussi question d'engorgements farcineux, auxquels Ruffus et Rusius ont donné le nom de *vermes dicto anticuore*. *Anticuore* figure encore dans les dictionnaires italiens modernes comme une tumeur, une tuméfaction, développée à la partie antérieure du poitrail.

„Plusieurs foiz avient que de celle glande que l'on appelle farssin au piz de costé le cuer dou cheval, et si forment grant par les hymeurs qui courent iluec (avant-cuer, ms. fr. 25341)”.

„Avant cuer, aultrement anticore.... vient en plusieurs manières.... par boutons et fait grant angoisse (de Villiers, ms. fr. 1287, ch. 67, fol. 44)”.

„Il advient aucunefois que celle glande qui vient entour le cuer croist tant pour les humeurs qui coulent en manière d'iaue.... et ceste maladie communément est appellée *antiquor* (Crescens, ch. 15, fol. 157)“.

„Cheval qui a anquor met hors vent frot par les narilles et les yeux tousiours plourans, il est jugé comme mort (Crescens, ch. 57, fol. 168<sup>vo</sup>)“.

**ANTURE** — Cette expression, qu'on ne trouve, ni dans Godefroy, ni dans La Curne Sainte-Palaye, parait être spéciale au manuscrit français 25341. C'est le clou de rue, ou l'enclouure, conséquence de la pénétration d'un corps étranger dans la sole.

„Ancune foiz avient que le cheval est blecié en la sole, desouz l'ongle, d'aucun fer ou d'aucun os, ou d'aucune pierre ou bûche, entrée iusques au tendron. Et ce avient aucune foiz par négligence des marichaux (ms. fr. 25341, ch. 54)“.

**AQUAROLE** — Poeme, clavard ou aquarole (ms. fr. 2001, fol. 6) sont la traduction des mots de basse latinité *poemia*, *clavardo seu aquarola* employés par Rusius ch. 118. Ils désignent une plaie suppurante du talon du pied postérieur du cheval. C'est le *panarre* du ms. fr. 2002, fol. 73<sup>v</sup>; le „talon blecié“ de de Villiers, ch. 148. C'est donc un panaris, le javart cutané. Aquarole vient de *aquariolus*, diminutif de *aquarius*, *aqua* (Forcellini).

**ARAGAIACI** — Aragaiaci n'est pas un mot français. C'est une traduction fantaisiste du bas latin *aragiacus* employé par Crescens (liv. 9, ch. 24 et 58). Ruffus (ch. 14 et 15) sous le nom *d'aragiatus* et Russius (ch. 136) sous ceux de *ragiatus*, *ragiatura*, *ragatus*, *dysenteria* décrivent la diarrhée, l'entérite que nous verrons plus tard designer par les expressions suivantes: raige, cheval qui raie, raige et desperacion, cheval eschauffé, séchiez, etc. (Voir ces mots).

„De la maladie apellee aragaiaci. Ceste maladie est faict au ventre du cheval et luy faict torsions et ronge les boiaulx et luy faict mettre fiente hors cleric comme iauge (Crescens, ch. 23, fol. 159<sup>vo</sup>)“.

Ducange, au mot *aragaiacus*, dit que c'est une maladie du cheval, désignée encore sous le nom *d'argaratus*.

**ARCÉTIQUE** — Voir artétique.

**ARÇONNÉ** — En forme d'arceaux. Employé pas le Ménagier de Paris (T. 2, p. 75), à propos de la courbure défectueuse des membres postérieurs.

„Et encore de rechief, advise qu'il ne s'entretaille, ne soit *crapœux*, ne *rongneux*, ne qu'il n'ait *javart*, et *rongne*, et par entre deux icelles jambes de derrière qu'elles ne soient *arçonnées* parmy le milieu comme un arc, et au dessous qu'il n'y ait *esparvain*, *molette*, *uros* dedens la jambe au dehors, ou *malandre*, et qu'il ne s'entretaille, ne n'ait *crape*, ne *rapé*“.

**ARSURE** -- Arsure ou arseure qui dérive de *arsi*, participe de l'ancien *ardre*, brûler, du latin *ardere* (Ménage, Trévoux), semble avoir eu plusieurs significations au moyen âge. C'est le synonyme de brûlure et par extension de prurit. Ainsi, quand de Villiers (ms. fr. 1287, ch. 53, fol. 30 v), écrit que l'arsure est „une maladie entre cuir et chair .... et vient par trop grant abondance de sang „il veut parler de l'échauboulure ou des boutons de chaleur. Mais dans le passage suivant de la fauconnerie de Artelouche (ms. 2005, fol. 16) „quant vous verrés le palais blanchir, sachés qu'il y a corruption ou arsure“, il s'agit bien certainnement d'un état fébrile. Dans le patois du Haut-Maine, arseur est une demangeaison, un bouton d'échauffement (Godefroy).

**ARTÉTIQUE** — Arcétique, artétique sont employés pour arthritique, à propos de la goutte des oiseaux.

„Quant tu voiz le col anfie saches que il est arcétique (Dancus, p. 5).

**ASME** — Asma, asme dérivent de *ἀσθμα*. C'est l'asthme. Cette expression qui caractérise la suffocation, la difficulté de respirer, a été souvent remplacée au moyen âge par le mot *pantois* ou *pantais*.

**ATAINCTURE** — Atainture, attainture (ms. fr. 2001, fol. 24); cheval ataint (ms. fr. 25341, ch. 36); dérivent du bas latin *attincto* *attinctio* (Ruffus, ch. 38; Rusius, ch. 110); *attinctus* (Albert le grand, liv. 22); *attractio*, (Crescens, liv. 9, ch. 41), qui proviennent de *attingo*, *attactus*, toucher. Cette expression, désignée dans le manuscrit latin 1553, ch. 37, sous celle d' „*armors ou de l'ataint*“, s'est conservée de nos jours sous le nom d'atteinte, de cheval qui s'atteint, qui se coupe ou forge. Cet accident se produit, quand un des membres en action vient frapper plus ou moins fortement le membre opposé.

„Atainture est une maladie qui vient au cheval quant le pié derrière fier en la jambe devant (ms. fr. 2001, fol. 8 et 24)“.

„De attraction. Une maladie vient au cheval en la cuisse de devant enflant et indignant le nerf et le faisant clocher, qui lui vient aucunefois quant il court ou quant il va, et le pied de derrière frappe le nerf de la cuisse de devant (Crescens, liv. 9, ch. 40, fol. 164 v°).

**ATRECTROYER** — Ce verbe, dont nous ne pouvons déterminer le sens, n'est employé qu'une seule fois et dans le manuscrit français 25341 (ch. 1).

„Parce que s'il mangeoit trop les hymeures dou farcin li atrectroient“.

**ATTREMPER** — Usité dans le manuscrit 25341, sous le sens d'adoucir, modérer, tempérer.

„Ou d'autres choses fresches .... pour ce qu'elles puissent attrempir la chaleur de la médecine“.

**AVALER** — Avaler signifie descendre, incliner ou pencher vers le but. On dit encore de nos jours qu'un cheval a la croupe avalée, quand elle est trop inclinée vers le sol.

„Les hymeurs avalent aus piez et aus jambes (du cheval enfondu, ms. fr. 25341)“.

„Et regardez s'il a pies gras et combles, puis fendus, faulx quartiers, piés avalés, crapaudine ou fourme (Ménagier, T. 2, p. 74)“.

**AVANT-CUER** — Voir anticore.

**AVERTIN** — Jehan de Brie (ch. 11, 29 et 41, p.p. 94, 133 et 137) emploie cette expression, plus communément remplacée par celles de *torneis*, *tourneis*, *tourniche*, *tournis*, pour désigner une affection du mouton, produite par la présence dans l'encéphale du *coenurus cerebralis* Rud, phase kystique du *taenia coenurus* Küh, et dont le principal symptôme est le tournoiement. Avertin dériverait donc du verbe latin *avertere*, tourner, et les expressions *torneis*, *tournis* etc. caractériseraient bien ce symptôme essentiel.

„Une maladie vient aux aigneaux, laquelle est nommée avertin et leur est engendrée de la force et repercuſſion du soleil qui les fierſ en la teste. Et leur faict par la chaleur esmouvoir leur cerveau, dont ilz affolent et meurent et tournoient souuentefois“.

**AVIVES** — Avives est le terme le plus usité ou tout au moins celui qui a le plus longtemps subsisté, puisqu'on le retrouve encore sous cette forme dans le langage populaire. Mais l'orthographe de ce mot a subi bien des modifications dans le cours des âges: *avives* (ms. fr. 2002, fol. 36); *avyses* (ms. fr. 25341, ch. 5; ms. lat. 1553); *vives* ou *vivules*, (Crescens trad. fr.; de Villiers, ch. 68, 72). Ces derniers substantifs ont été le plus anciennement employés; ils sont du reste plus rationnels, car ils se rapprochent le plus des termes latins et italiens: *vivola*, (Ruffus, ch. 5; Rusius, ch. 62); *vivoli* (ms. ital. no 454 et 944, ch. 63) dont se servirent les premiers auteurs, des traités vétérinaires du moyen âge.

„Quant le cheval a vives, il luy convient dire ces trois mots avec trois patenostres, + abbla, + abgly, + alphara, + asy, + pater noster etc. (Ménagier, T. 2, p. 78)“.

„Ilz sont aucunes glandes qui naissent entre le chief et le col soubz chacune macillière . . . qui crescent . . . estoupent les conduitz de la gorge . . . et ceste maladie apellee vives (Crescens, ch. 17, fol. 157)“.

„On cuira les glandes que l'on apelle vivules ou vives, qui sont autour le col et la teste (Crescens, liv. 9, fol. 99<sup>vo</sup>)“.

Pour le grant cheval moreau qui avoit les vives (1464. Compt. du temple, Arch. M. M. 139, fol. 134<sup>r</sup>. — Cf. Godefroy)“

„Les jumens ne sont si difficiles à boire, ny à manger, ny à traicter, ni si subiectes a morfondure ny aux avives, à la morve, à la pousse, au farcin et a estre recreués que les chevaux (Bouchet, Sérées, liv. I, 11.)”

D'après les exemples ci-dessus il est facile de se rendre compte qu'il s'agit d'une inflammation de la glande parotide.

La Curne Sainte Palaye fait dériver le mot avive de l'arabe *ad-dziba* qui aurait, paraît-il, le même sens. D'après Scaliger, il proviendrait de *aqua viva*, eau vive, eau courante, parce que, d'après la croyance populaire, on supposait que ces eaux, étant plus fraîches, leur ingestion provoquait plus facilement cette maladie.

Nicot se range à cet avis, en écrivant que les chevaux prennent communément ce mal pour boire des eaux-vives, comme l'on voit à Etampes. Ménage, que cette explication ne satisfait pas, pense que ce nom est donné à une affection qui vient „à cette partie des oreilles qu'on appelle aujourd'hui les ouïes, si je ne me trompe, et qu'on appelloit autrefois avives, comme on les appelle encore aujourd'hui à Metz.”

(A suivre).

## GLOSSAIRE VÉTÉRINAIRE MÉDIÉVAL,

PAR LÉON MOULÉ,

Chef de secteur honoraire du service vétérinaire sanitaire de Paris et du  
Département de la Seine.

(Suite).

Mais sans aller plus loin peut-être pourrait-on en chercher l'origine dans le mot latin *vivus* et dans les anciennes expressions françaises *avivant*, *aviver*, *avivement* qui caractérisaient quelque chose de vif, et, dans le cas présent, la vive irritation produite par cette affection dans la région parotidienne.

Le mot *avives* figure dans le dictionnaire historique de la langue française publié par l'Académie, mais il n'est plus usité dans le langage médical. L'expression *vivole* désigne en italien une maladie du cheval caractérisée par l'inflammation des glandes du cou et du maxillaire (*mascelle*).

On lit dans Ducange: *Vivae ut infrà vivolae, equorum morbus, gall: avives, Mirac. mss. Urbani v. „quidam mulus suus casu fortuito cecidit in terra semi mortuus, credens quod malum fuisset de vivis, sive troucadis, quod vulgariter goutes appellatur”.*

**BARBILLONS** — Synonymie: Barbeles, barbes, barbole, barbule, barvole, berbes. Cette maladie, caractérisée chez le cheval par de petites élevures „en forme de mamelles de bestioles de la grosseur d'un grain de froment”, situées sous la langue, est la *barbula sub lingua* de Rusius, (ch. 69), d'Albert le grand (liv. 22). C'est aussi la *ranula* ou *ranae* des anciens latins, à laquelle fut donné plus tard-en médecine humaine le nom de *grenouillette*. Les traités populaires de pathologie équine lui ont conservé celui de barbillons, par suite de la ressemblance que présente la partie saillante, hypertrophiée, du canal d'excrétion de la glande maxillaire (canal de Wharton), avec les barbillons placés de chaque côté de la bouche des barbeaux. C'est donc, comme nous allons le voir par les exemples suivants, une maxillite, inflammation de la glande

maxillaire, due à la pénétration de corps étrangers dans le canal de Wharton, situé sous et de chaque côté de la langue.

„Barbes, barbeles qui sont ou palais de la bouche dessous la langue du cheval en manières de petites testes ou de petites mamelettes de bestes (ms. fr. 2001, fol. 5).”

„De la maladie qui vient dedans la bouche du cheval qu'on appelle barbes (ms. fr. 2002).”

„Les barbes sont sous le palais et sous la langue. Et si elles croissent outre la tierce partie d'un grain de froment, elles engardent le cheval de manger (Rusius, ch. 69, p. 52).”

En pathologie aviaire les barbes, plus communément les *barbillons* ou *fourchillons enfourçillons, enforcelons* désignent une tout autre entité morbide. Il ne peut être question de l'inflammation du canal de Wharton, qui n'existe pas chez les oiseaux. Il s'agit probablement d'une glossite.

„Du mal de barbeillons qui advient dedens le bec et langue des oiseaulx. Aucunne fois advient cellui mal des enfourçillons par l'accoison d'une reume et froidure qui leur vient et descend de la teste sur les maschoires. Et de ceste froidure s'en engendre en la langue cellui mal des barbillons et lui enfient (Franchières, ms. fr. 2004, ch. 25, fol. 46<sup>r</sup>; ms. fr. 2006, fol. 23).”

„Le signe de la maladie de barbillons, autrement ditz fourchillons est: quant l'oiseau a les maschoueres enflées et la langue rude, qu'il pert l'appétit de manger et qu'il ne peult ouvrir ne clore la bouche (Tardif. t. I, 2e part. p. 106).”

BET — cette expression, mentionnée par Jehan de Brie, sert à désigner le premier lait des brebis après la mise bas, le colostrum.

„Après que la brebis a faonné vient le bet en la mamelle de la beste, lequel bet est de grosse nature et de grosses humeurs.... Car ces premières gouttes de lait sont nommées bet et ne sont pas saines (p. 89).”

Bet ne se trouve pas dans les dictionnaires du moyen âge, mais y figure, avec le même sens, le substantif *beton*, que Littré signale, comme le nom vulgaire, peu usité, du lait caillé et épais contenu dans la mamelle au moment de l'accouchement, et que Hartzfeld, Darmesteter et Thomas font dériver de l'ancien français *bet*, qui proviendrait de l'ancien haut allemand *beost*.

Dans Godefroy le verbe *béter* ou *boter* et l'adjectif *betis* ont le sens de cailler, figer, coaguler „Le sanc se beta en son corps”.

Frédéric Mistral, dans son dictionnaire provençal, mentionne le mot *bet* comme étant le colostrum. De ce mot il fait dériver le verbe *embeta*,

constiper par le colostrum. D'après lui, *begoumas*, *begoumar*, *boudoumas*, qui dériveraient de *bet*, désigneraient également le premier lait des accouchées. Voir *affilée*.

**BLANCHEUR** — La blancheur des yeux, mentionnée dans les traités de pathologie canine et aviaire (Tardif I, p. 100; II, p. 25), est une cicatrice de la cornée. C'est le *λεύκωμα* de Phénon, (ch. 10), l'*albugo* d'Albert-le-grand (liv. 23). On donnait aussi à cette affection le nom de *taye* ou *vérole*.

**BLECEURE** — Bleceure ou blecheure, pour blessure. Bléceure du dos (ms. fr. 1287, ch. 54, fol. 31; ms. fr. 25341, ch. 21). — Bléceure de l'espaula (ms. fr. 25341, ch. 28; Crescens, liv. 9, ch. 33, fol. 162 v). — Bléceure du taillant d'un cousteau, d'un coup de dague, de lance (ms. fr. 2002, fol. 92). — Bléceure d'espine ou d'aucun bois (Crescens, liv. 9, ch. 42, fol. 164). — Blécheure de la langue (ms. fr. 1287, ch. 109; 2002, fol. 13 et 48; 2001, fol. 10; 25341, ch. 20; ms. lat. 1553, ch. 20).

**BOCE** — Boce, bocete, boche, bochete, bossette sont en général des synonymes de clous: boches ou clous (ms. lat. 1553, ch. 25).

**BOUCHET** — Le bouchet, dont parle Jehan de Brie, est une maladie du mouton assez difficile à déterminer, en l'absence de symptômes caractéristiques. Il se peut qu'il s'agisse là de l'*ecthyma* contagieux des lèvres des agneaux.

„Ceste maladie du bouchet est engendrée aux aigniaux quand ilz alaient leurs mères, quand elles viennent des champs, ainçois qu'elles soient bien disposées et refroidies. Et de cette maladie meurent les aigniaux souvent, se l'on n'y mettoit remède (Jehan de Brie, ch. 23, p. 127)."

„Car aucunes fois pour alaicter les mères lassées vient aux agneaux une maladie que l'on appelle bouchet, de laquel yceulx agneaux meurent (Jeh. de Brie, ch. 11, p. 91)."

**BOURSE.** — **BOURSETTE** — C'est le scrotum.

„Et la plaie soit curée et sanée aussi con la plaie et la bourse des couillons dou cheval chastré (ms. fr. 25341, ch. 10)."

„Couppe plein doy de la bourse aux génitoires et doit lors le berger estre sans péché...." (Jeh. de Brie, ch. 46, à propos de la castration du mouton).

**BOUTOIR** — Ce mot, encore usité aujourd'hui sert à désigner un instrument avec lequel les maréchaux enlèvent l'excédent de la corne du pied, avant de le ferrer. Il en est fait mention dès l'année 1361. Il dérive de bouter, pousser.

„Un martelet, un boutoir, unes pinches a ferrer kevaus (1361. Inv. de Hues de Caumont. Arch. Pas-de-Calais, A. 513. — Cf. Godefroy, suppl.).”  
„Couper l'ongle avec un boutoir (ms. fr. 2002, fol. 78).”

BOUVERAUME — Maladie grave du mouton qui, d'après Jehan de Brie, proviendrait de l'ingestion d'une herbe dite *bouveraude* <sup>1)</sup>.

„De la maladie qui vient aux brebis d'une herbe qui est appelee bouveraude.... comment la mauvaise herbe de bouveraude prent les brebis par le guoitron de la gorge et comment les bestes sont en grand péril (ch. 27, p. 131).”

„Male herbe que l'on nomme bouveraude, il est de mauvaise digestion et moult nuyant aux brébis en guoitron de leur gorge (ch. 11, p. 93).”

BROCHOIR — Espèce de marteau, encore employé sous ce nom, en maréchalerie, pour enfoncer les clous dans la corne du sabot.

„Le suppliant print trois congnées, une sie, une besague, un brochouer (1443, Arch. nat. J. J. 176, pièce 271 — cf. Godefroy, Suppl.).”

A propos du suros, g. de Villiers recommande des frictions avec le „brochoir a mareschal (ms. 1287, ch. 117).”

BRÉCHET — Nom vulgaire de l'appendice xiphoïde du sternum et parfois du sternum même, encore usité aujourd'hui, surtout à propos des oiseaux. Au moyen âge il était indifféremment employé pour toutes les espèces animales, et servait même à désigner la partie charnue du diaphragme du cerf.

„Ce que l'en dit la poictrine d'un beuf, l'en dit le brichet d'un mouton (Ménagier II, 87).”

„La hampe (du cerf) que les bouchiers appellent brichet ou poitrine (Modus, fol. 21 v.).”

BULES — Bule ou bulette, en italien vulgaire *bolesio*, *bulesia*, *bullise*, *bullisi*, *bulletu* (Rusius ch. 120), est la fourchette de la face inférieure ou plantaire de la sole du cheval.

„La sole dou pie et les bules soient parés iuqu'au vif de l'ongle pour ce que les bules puissent respirer plus apertement (ms. fr. 25341, ch. 47).”

Voir ongle, palpizon.

BULSINE — Bulsine est la traduction littérale de l'italien *bolso*, *bolsagno*, employée pour désigner l'emphysème pulmonaire ou la pousse du cheval.

1) Bouverande et non bouveraude est un des noms vulgaires de l'arrêt-boeuf (*Ononis spinosa* L.). Voir Rolland, Flore populaire. T. IV, p. 116.

(Communication de Mr. le Dr. Paul Dorveaux).

„Ceste maladie .... estoupe les conduitz du poulmon tellement que ne puelz avoir son alaine et l'aperçoit on car il souffle grandement des narines et les boiaulx luy débattent au corps et est apelée pultine ou bulsine (Crescens, ch. 20, fol. 159).”

**CAMOIRE** — Par les expressions de camoire, chamoire, chamoure, cimoire, en latin, *cimoira*, *cimora*, *cymora* (Ruffus, ch. 16; Rusius, ch. 71) les auteurs des traités médiévaux entendent un écoulement nasal, un jetage quelconque, mais plus particulièrement ceux de la gourme et de la morve, qu'ils ont bien des fois confondus.

„Le cheval qui a l'enfermeté de camoire ou de farsin volant au chief et gete par les narilles .... et ce farssin chiet en camoire (ms. fr. 2534<sup>1</sup>, ch. 1 et 2).”

„De la maladie qu'on appelle camoire qui vault à dire en françois morfondure. Ceste maladie vient grandement par humeurs froides qui sont clerz comme eau. Laquelle vient quant le cheval a rendu le temps passé grant refroideure en la teste et plusieurs fois luy vient par celle maladie le farcin volatil (ms. fr. 2002, fol. 44<sup>r</sup> et 45).”

„Se li chevaus a la chamoure (ms. fr. 2001, fol. 10).”

„De cymoira. Il y a une maladie qui advient au cheval quant il est refroidy de longtemps et luy vient en la teste .... et il advient aulcunefoiz de la maladie que l'on appelle veruolage (Crescens, liv. 9, ch. 24, fol. 160).”

„Le cheval qui a maladie de cymoira ou verme volatif au chief met hors par les narilles humeurs comme eau froide et grasse, a peine en eschappera (Crescens, liv. 9, ch. 57, fol. 168<sup>r</sup>).”

Ducange, à l'article *cimona*, écrit que c'est une maladie du cheval, caractérisée par un jetage comme de l'eau (*in qua fluxus rheumatis fit per nares continue velut aqua*), que le vieux françois appelait *cimorra*, qui s'est changé en morve (*ubi vetus interpres gallicus habet cimorra veritique morve*).

En italien le substantif *cimurro* désigne encore la diathèse morveuse ou gourmeuse.

**CANCRE** — Voir chancre.

**CARBOUCLE, CARBUNCLE** — Ces termes, qu'on orthographie encore charboucle, charbucle, charbuncle, désignent probablement des pinçons ou de petites tumeurs sanguines, à cause de leur aspect rougeâtre ou noirâtre. Ils proviennent du latin *carbunculus*, diminutif de *carbo* qu'on traduit par charbon et escarboûcle.

„Le sang pêchant en épaisseur forme les furoncles, qu'on appelle en françois vulgaire clou; trop épais et trop chaud, il forme le charbon

*carbunculus* que chirurgien appelle en france *escharboucle* (Nicaise, chirurgie de Henri de Mondeville)."

Pour Forcellini, *carbunculus* serait un ulcère, une espèce d'anthrax.

CASTRI — Voir *chastris*.

CASTRON — Voir *chastron*.

CAUDE-PISSE — Voir *chaude-pisse*.

CAVER — Employé dans le sens de creuser, rénetter, en médecine vétérinaire.

„Tantost le bout de l'ongle soit cavé si profont d'une roisne petite que la grant veine dou pié qui tient ileques soit ronpue et ateinte (ms. fr. 25341)."

„L'extrémité de l'ongle de la partie de devant sera cavée tout au fond a une roesne iusques a tant que la maistresse voine qui tend la soit rompue de la roesne (Crescens, liv. 9, ch. 52, fol. 66 v.)."

CHAMOIRE, CHAMOURE — Voir *camoire*.

CHANCRE — Cancre, chancre, cranche, crancre, cranque, sont des plaies ulcérées ou de mauvaise nature, auxquelles Albert-le-grand, liv. 22; Crescens, liv. 9, ch. 47; Rufus, ch. 47; Rusius, ch. 171; ont donné le nom latin de *cancer*.

„Plusieurs foiz que ce rompement envieillist et fet cranque.... et ce la plaie est tournée en cranque (ms. fr. 25341)."

„Se le cheval a la chancre.... se le chancre mengue ou milieu le cuir ou la chair il est de bloie couleur (ms. fr. 2001, ch. 16, fol. 7)."

„De la maladie qu'on appelle cancre. Ceste maladie vient es jointures des jambes (ms. fr. 2002, fol. 74 v.; ms. lat. 1553, fol. 19 v.)."

„Chancre est entour les jointures des cuisses empres es piez, et aucuneffois es autres parties des cuisses ou du corps et vient d'aulcune plaie.... oubliée par negligence (Crescens, liv. 9, ch. 46, fol. 165)."

„Cranc es ja enfermetaz que se fa en alcuna partida del cors del caval (Thomas: traduction provençale de la mulomedicina de Teodorico Borgognoni)."

Le chancre au palais (Tardif); le cancre du bec (Modus); le chancre (Franchières, liv. 2, ch. 20; liv. 3, ch. 9) peuvent également s'appliquer au muguet, à la diphtérie, à la pépie des oiseaux.

„Adviert souvent aux oiseaux paz de mauvaises chairs et grasses gorges, chancre en la gorge et la langue (Franchières, liv. 2, ch. 20, p. 20)."

„Pour le mal de chancre qui vient en la gorge et langue des oiseaulz. Et pour congnoistre cestui mal de chancre vous le congnoistrez a ce que quant vous paistrez l'oiseau et au prendre qu'il fait de sa chair en relaisse cheoir et pour la avaler a grant paine (Franchières, ch. 26, fol. 47 v.; ms. fr. 2004)."

„Pour le mal de chancre qui vient de la chaleur du foye. Et en cas

que le chancre vient en la gorge ou en la langue des oiseaux (Fran-  
chières, ch. 43, fol. 71; ms. fr. 2004)."

**CHARBOUCLE, CHARBUCLE, CHARBUNCLE** — Voir carboucle.

**CHASTRER** — Châtrer.

**CHASTREMENT, CHASTREURE, CHASTRURE** — Castration.

**CHASTRI, CHASTRY** — Les mots chasti, chastron, chastry, chateron, chatri, chatrix, chatron, chatry désignent un animal châtré, de préférence un mouton. Ils dérivent tous du bas latin *castrones*, qui provient de *castro*, *castrare*, amputer, châtrer.

„Habere vel tenere oves, moltones, castrones, vel agnellas (Jus. Vicen-  
tin, liv. 2)."

„L'huissier pris et fait panre bleiz, bues, pors et chastrons et plusieurs  
autres bestes (Charte de Frédéric de Lorraine de 1285, cartulaire de  
Remiremont cf. Godefroy)."

„Achetoient piaus de bestes, comme de moutons, de brebis et de  
chatrix (Ord. sur les métiers, 28)."

„Moutons, aultrement ditz chastris, lesquelz estoient chastes par défaut  
de membres genitaux et n'avoient aulcune coinquination a femelle (Jeh.  
de Brie, ch. 1, p. 20)."

**CHATEPELOSE** — Voir escalogne.

**CHATERON, CHATRI, CHATRIX, CHATRON, CHATRY** — Voir Chastri.

**CHAUDE-PISSE** (ms. fr. 2001, fol. 11, ch. 20) — Encore employé dans  
le langage populaire pour désigner la blennorragie dans l'espèce humaine,  
ce terme ne peut chez les animaux que se rapporter à une inflammation  
de la vessie ou du canal de l'urètre.

**CHIEF** — Pour tête ou sommet.

„Advient au cheval glandes pres dou chief dessous la gorge (ms. fr.  
25341)."

„Premièrement lere li doit mestre en son chief un chevestre de cuir  
fort (ms. fr. 25341)."

„Chief du jarret, etc."

**CHIENNER** — Faire ses petits; mise bas (Tardif, II, 105).

**CIMOIRE** — Voir camoire.

**CLAVARD** — Voir aquarole.

**CLAVEL** — Clavelée, maladie contagieuse du mouton. Nicot le fait  
dériver de *clades* (malheur, fléau) ou de son diminutif *cladella*. Mais  
Hatzfeld, Darmesteter et Thomas sont plus dans le vrai en disant que  
cette expression provient de *clavellum*, diminutif de *clavus*, clou, en  
raison de la saillie à la surface de la peau des boutons blanchâtres  
caractéristiques de cette affection. Au moyen âge les clous avaient en  
effet une tête arrondie fort proéminente.

„La brebis, mais k, elle ne soit rongneuse, ne clavereleuse, ne tourniche (1265, Ch. du Hainaut, ap. Duc., II, 383a — cf. Godefroy)."

„Une maladie, que l'on appelle le clavel, vient aux brebis, aignaux et autres bestes portant laine, par trop boire et aultre excès de mauvaise garde (Jeh. de Brie, ch. 24 et 36, pp. 128 et 140)."

„Et puis je luy fesoie entendre  
Afin qu'il ne m'en peust reprendre  
Qu'ils mouroient de la clavelee."

(La farce de Maistre Pierre Pathelin  
act. III, sc. IV).

CLAVERELEUS. Adj., voir clavel.

CLISIÈRE, CLISTÈRE, CLISTOIRE — Lavement.

„Tantot soit fet li esclliers au cheval.... et il doit estre plus hauz derriere que devant pour ce que l'iae dou clisiere puisse courir par tout le ventre (ms. fr. 25341, ch. 8)."

„Apres soit chevauchez a petiz pas iuques qu'il ait gete hors tout ce qui est en son ventre mis par le clistoire (ms. fr. 25341, ch. 8)."

CLOCHER — Boiter, vient du latin *claudicare*.

COILLONS — Voir couillons.

CONCUSSION — Heurt, ébranlement, lésion interne, terme de fauconnerie.

„Des concussions qui sont dedens le corps. Cest infirmité se cognostre a ce qu'il gecte sang par la bouche et le fondement (Artelouche, ms. 2005, fol. 27<sup>ro</sup>)."

COR — Cor, corn ou corne avaient au moyen âge la même signification qu'aujourd'hui. En médecine vétérinaire c'est une induration, une callosité, dure comme la corne (*cornu*, corne), qui survient le plus souvent sur le dos du cheval, à la suite des frottements répétés des diverses pièces de harnachement. On lui donnait aussi le nom de *poulmon*.

„Cor est appele pour ce que li cuirs endurcist en la char dessus le dos ou pour ce que la char qui fut blecie devant endurcist (ms. fr. 2001, fol. 17)."

„De la maladie qu'on dit corne, cor qui vient au dos du cheval (ms. 2002, fol. 66<sup>vo</sup> à 68)."

„Viennent empes le doz, dont l'une est que le cheval est blece au dos et l'on rompt le cuir.... et ceste maladie est appellée corne (Crescens, liv. 9, ch. 27, fol. 161)."

CORBE — Voir courbe.

CORONE — Voir courone.

COSTUVÉ — Costever, costiver, costuner, costuver, costuper, pour constiper.

„Une autre maladie que les chiens ont qui sont costuvez (Modus, fol. 45<sup>ro</sup> — cf. Godefroy — Albert-le-grand, liv. 22)."

## COUILLONS — Testicules.

„De la maladie des couillons. Inflammation des couillons. (Ms. fr. 1287 de Villiers) ch. 78, fol. 51)". Orchite.

„D'une maladie qui vient au cheval fait enfler les couillons. Les couillons du cheval enflent aucunefois par la grant habondance de hymeurs" (Orchite).

„Mais ils enflent par grant travail pour porter grant charge, car il se rompt une petite pelle qui se tient entre les boyaulx et les couillons (Ms. fr. 2002, fol. 40)". Hernie inguinale.

**COURBE** — La courbe est une expression ayant encore cours en médecine vétérinaire. C'est une exostose, située en dedans du jarret, sur l'extrémité inférieure et interne du tibia. Les premiers auteurs des traités vétérinaires, en langue latine, lui donnaient les noms de *curba* (Ruffus ch. 35; Rusius, ch. 105); de *curva* (Albert-le-grand, liv. 22; Crescens, liv. 9, ch. 38), en raison de son incurvation. Elle semble donc bien dériver de l'adjectif latin, *curvus*, courbé, incurvé.

„Tu dois aviser se le cheval a bon encontro et bonne herpe ouverte; qu'il ne soit courbé ne fuselé, c'est très bon signe. Et par entre les deux jambes de devant, regarder aux jambes de derrière qu'il n'y ait esparvain ou courbe .... Courbe est à icelluy endroit que devant et plus sur le derrière, car elle tient au bout du gerret derrière .... Et lors on entent que c'est à dire il est corbeux (Ménagier de Paris. T. 2, p. 73)".

„Corbe est une enfleuré plus longue que le en la iambe deriere pres du genoil et li croist à la fois dessous la jointure. (Ms. fr. 2001, fol. 24)".

„De la courve on courbe. Ceste maladie vient soubz le chief du jarret au grant nerf de derrière et fait enfleuré par la longueur du nerf (Crescens, liv. 9, ch. 37, fol. 164)".

**COURRONNÉ** — On dit encore d'un cheval qui, en tombant, s'est fait une blessure au genou qu'il s'est couronné. Au XIV<sup>e</sup> siècle cette expression était déjà d'un usage courant.

„Après doit l'en adviser que le cheval n'ait pas les genoux couronnés et que les jointes de dessous les courounelles ne boutent mie devant. (Ménagier de Paris, T. 2, p. 74)".

**COURONNELLE** — La courronnelle, que Végèce (2,55) désignait déjà sous le nom de *Coronula* (couronne), est la couronne, région du cheval intermédiaire au paturon et au sabot. Voir couronné, fourme.

**COURVE** — Voir courbe.

**CRACE** — C'est une sorte de crevasse.

„Se li cheval a un crace, si soit la iambe frotée de savon et de sel et d'urine et de charbon de chesne pestri ensemble (Ms. fr. 2001, fol. 6<sup>o</sup>, ch. 14)".

**CRAIE** — Voir craye.

**CRANCHE, CRANCRE** — Voir chancre.

**CRANQUE** — C'est un chancre, une plaie de mauvaise nature qui, dans l'exemple que nous donnons ci dessous, pourrait peut-être se rapporter au javart cutané ou aux eaux aux jambes.

„Une enfermete aient pres des jointures des jambes de coste les piez dou cheval ou entre la jointure et le pie, c'est assavoir au pasturon .... Et pour ce la plaie en vieillit et tousiours soit en hantement d'yaue ou d'ordure .... il est mestiers que chancre soit fet en iceluy lieu (Ms. fr. 25341, ch. 45)“.

**CRAPASSES** — Ce sont aussi des crevasses qui portent encore en italien le nom de *crepaccio*. En latin on trouve une expression presque analogue *crepax, acis* (Moecenas ap. Sen) qui craquète.

„Crapasse vient entre le pie et l'ongle et fait rongne et ceste rongne lui vient pour le fumier de l'estable quant li cheval a les jointes mouillées (Ms. fr. 1287 (de Villiers), ch. 125, fol. 91<sup>ro</sup>)“.

„De la crepace (crepacia) longue qui est au boulet (boletu) (Ms. lat. 1553, fol. 19).“

**CRAPAUDINE** — De nos jours la crapaudine est une inflammation chronique du bourrelet de la boîte cornée. Le substantif est peut-être employé dans le même sens dans le Ménagier de Paris (11,74), du XIII<sup>e</sup> siècle. Voir avaler.

**CRAPE** — La crape, que Hatzfeld, Darmesteter et Thomas considèrent comme synonyme de crasse ou d'ordure, semble être chez le cheval une espèce de crevasse, dont il n'est fait qu'une seule fois mention dans le Ménagier de Paris. Voir arçonné.

**CRAYE** — Le mal de pierre ou craie, croie, craye, croye, est la diarrhée blanche unique des oiseaux. Albert-le-grand la désigne sous le nom de *Petra*.

„Advient souvent que aux faucons un mal de pierre que aucuns maistre fauconniers ont voulu appeller mal de craye .... qui advient aux boyaux au bas fondement des oiseaux .... Se vous voulez congoistre quant l'oiseau a mal de pierre vous le congnoiterez a ce quant il esmutit piéces à piéces .... et encores quant vous verrez que son fondement lui est eschose et sault un peu dehors et que les plumes de son brayeul sont ordes de son esmeutissement (Franchières, ms. 2004, fol. 50<sup>ro</sup> sv.)“.

„Les signes de la pierre, autrement nommée craye .... lieve la queue deux ou trois foys devant qu'il puyse emutir .... Son emout est mol comm eau trouble, et aucune foys visqueux comme chaulx endurcie. Il a l'orifice du fondement constipé et luy deult (Tardif. I. p. 141—142).“

**CREPACE** — Voir crevaces. Vient de *crepatiae* (Ducange).

**CREVACES** — Ce sont les crevasses, dont la synonymie est si variée: crace, crapasses, crepases, crepaches, creveure, fendaces, fendache, fendas, mules etc., (voir ces mots) si fréquentes au pli du paturon, au boulet des chevaux.

„Une goute avient entre les jointures qui sont entre les iambes et les piez dou cheval qui deront et fet crever le cuir et la char dou cheval .... elles sont comunement apelees crevaces, dont le cheval en dieust trop fortement et por ce sont apelees crevasses diusees (ms. fr. 25341, ch. 44)“.

„Semblablement advient une maladie aux chevaux entre la ioncture de la cuisse et l'ongle qui rompent le cuir et la chair en maniere de rongne (Crescens, liv. 9, ch. 45, fol. 165)“.

**CREVEURE** — Se dit aussi des crevasses (Dr. Paul Dorveaux); mais dans d'autres cas peut-être employée comme synonyme de ruptures musculaires ou autres. Dans l'exemple suivant il s'agit d'une hernie inguinale.

„Et ce l'enfleure des coillons avient par creveure des entrailles (ms. fr. 25341).“

**CUERE, CUEUR** — Coeur.

**CUIÇON, CUICTURE, CUISTURE, CUITURE, CUYCTURE, CUYTURE** — Cautérisation.

„Donc que les glandes et les pertuis soient cuites d'un fer chaud (ms. fr. 25341, ch. 1)“.

„Et les cuitures soient fetes en tele maniere que ne les convie pas recuire une austre foiz (ms. fr. 25341, ch. 31)“.

„L'on le doit cuire en la partie dedenz des cuisses. La plaie des cuitures s'escorcherà par le froter (ms. fr. 25341)“.

„Fetes medecine tele que le cheval soit cuiz sus les rains dou fer chaut et faites moult de raies dou long et dou travers sus les rains (ms. fr. 25341)“.

„Cuiçon sous l'oeil larmeux; au somet dou chief; es rains; en la plante dou pié (Dancus, p. 16)“.

**CUIRE** — Cautériser.

**CUIZ** — Part. pas. de cuire.

**CURE** — Terme de fauconnerie „de la cure de l'oyseau (Tardif. I, 43)“ — Pilules pour faciliter la digestion.

**CURER** — Du latin *curare*, employé dans le sens de prendre soin, nettoyer, guérir.

„Et la plaie soit curée et sanée (ms. fr. 25341)“.

„Item la plaie dou pourmon soit curée par tout si come j'ai dit au chapitre de mort cuir (ms. fr. 25341)“.

„Les plaies soient curées et garies (ms. fr. 25341, ch. 4)“.

**CYMOIRE** — Voir camoire.

1913.

25

**DAUVE** — La Dauve de Jehan de Brie est la distomatose du mouton, occasionnée par la présence dans les canaux biliaires d'helminthes, du genre distome, vulgairement encore aujourd'hui désignés sous le nom de Douves du foie. Au moyen âge on appelait aussi Dauve la plante qu'on supposait capable de produire cette affection, et qui était très probablement la *Ranunculus flammula* ou *lingua*, vulgairement dauve.

„Une maladie que l'on appelle d'auve vient aux brebis de manger une herbe qui semble être nommée d'auve.... Le bon pasteur se doit garder souverainement de conduire ses bestes en pasture, audict mois de mars, en lieux marécageux, bas et moisis. Car lors naist et croist es palus une herbe très perilleuse, à une petite feuille ronde et bien verte, que l'on appelle d'auve.... de celle d'auve, par sa corruption sur le foie sont engendrez une manière de vers qui par pourriture ont vie et mangent et corrompent tout le foie de la beste (Jeh. de Brie ch. 11 p. 93 et 94; ch. 28, p. 132)“.

**DÉROMPT** — Dérompt, desront sont diverses formes d'un participe passé employé pour désigner des ruptures, des déchirures de la peau par les humeurs.

„Des enclosures qui derompent la corone dou pié (ms. fr. 25341)“.

„Grappes. Vient en toutes les jointures de coste les pies de cheval qui desront le cuir (ms. fr. 1287, ch. 124, fol. 90 v)“.

**DÉSAFRENEZ** — Participe passé, singulier, employé à propos d'un cheval qui ne supporte pas le frein, qui a la bouche trop sensible (Paul Meyer. Histoire de Guillaume le Maréchal. An. 1275).

**DESCHAUSSER** — Perte d'un ongle, en terme de fauconnerie (Tardif. II, 107).

**DESENNOSSER** — Voir ennosser.

**DESJOINTURE** — Luxation. „Desjointure de l'épaule (ms. fr. 25341, ch. 40)“; luxation de l'épaule.

**DESLIEUE** — Luxation en terme de fauconnerie, synonyme de démis.

„Se ung oiseau avoit l'esle deslieue. Aucune fois advient que l'oiseau a l'esle (aile) deslieue et hors de son lieu (Franchières, ch. 58, fol. 95, ms. 2004)“.

**DESLONGATION** — Luxation. „Deslongation des jointures (ms. fr. 1287, ch. 65, fol. 41)“.

**DESPERACION** — Entérite hémorragique, dysenterie. Voir raige, raié.

„Raige et desperacion. Ceste maladie vient au cheval en plusieurs manières, car elle fait venir au cheval grant plante de sang aux entrailles, fait geter la fiente come eau rousse (Ms. fr. 1287 (de Villiers), ch. 92, fol. 63 v)“.

**DESFRONT** — Voir dérompt.  
**DESEUREMENT** — Le „desseurement de la hanche” est la luxation coxo-fémorale.

„Aucunefoiz avient que le chief de la hanche dou cheval est demené et desseure de son lieu, où il souloit manoir naturellement.... dont ceste blesseure est apelee desseurement de la hanche (ms. fr. 25341, ch. 27)“.

**DESSOLEURE** — La dessoleure est restée dans le langage vétérinaire sous le nom de dessolure, que celle-ci soit le résultat de la chute spontanée de la sole ou de son enlèvement par intervention chirurgicale. L'une et l'autre étaient connues des auteurs des traités vétérinaires des XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles. C'est la *dissolatura ungarorum* de Ruffus (ch. 58) ; de Rusius, (ch. 130) ; de Crescens (liv. 9, ch. 54) etc. Au moyen âge le verbe *dessoler*, qu'on écrivait aussi *dessouler*, signifiait extirper, arracher.

„Plusieurs foiz avient que li cheval est tant chevauché, sans fers, par moult diverses pierres, si ques la sole de l'ongle est tournée à néant (ms. fr. 25341, ch. 56)“.

„Si les hymeurs qui sont descendues es piez, il convient que les piez clochans soient dessolé (ms. fr. 25341, ch. 56)“.

**DESTINE OU DESTIVE** — Voir estine.

**DEULT OU DIEULT** — Vient du verbe *doloir* (*dolere*) qui signifie affliger, causer de la douleur, faire souffrir.

„Il a le fondement constipe et luy deult (Tardif. I, 142)“.

**DIEUST** — Parait avoir la même signification. Voir crevaces.

**DOYCIER** — Pour doigtier. „Faire un doycier de cuir (Tardif. I, 63)“.

**DRANCHE, DRANCLE, DRAONCLE** — Voir raoncle.

**DRAP** — Le drap (Crescens), la telle (De Villiers, ch. 98, 99), synonymes de taie, sont probablement des cicatrices de la cornée. Ces expressions sont la traduction des mots latins *pannus*, *panniculus*, mentionnés par Ruffus (ch. 18), et Rusius (ch. 52, 55, 58).

**EFFONDU** — Participe passé. Maigri.

„De garir chiens effondus et fonqueulx (Modus, ms. Valenciennes, 602, fol. 208)“.

„Et estoient leur cheval mort de froid et effondu de povreté et de faim (Froissart, Chron. 399 — cf. Godefroy)“. Voir enfondeure.

**EMBOÉLÉ** — Emboélé, emboulé, esboélé sont des adjectifs qui signifient éventré.

„La furent mains chevaux renverses et emboélés (Girard de Roussillon, ms. de Beaune, ed. L. Montille p. 283 — cf. Godefroy, esboeler)“.

**EMBRAONER** — D'après Godefroy embraoner, esbraoner seraient synonymes d'éventrer.

„Si li cheval est embraones devant ou derrière ou essortilliez (Ms fr. 2001, fol. 6<sup>vo</sup>)”.

**EMOUT** — Emout, emeut, esmout, sont autant de variantes pour désigner les excréments des oiseaux de proie, de même que émutir, esmutir, ismortir, ismutir caractérisent l'acte de la défécation.

„Le emout de l'oyseau doit estre blanc, cler, et le noir qui est parmy doit estre bien noir (Tardif. I p. 41 et 138)”.

„Il ne puet ismortire (Dancus, p. 6)”.

**EMPREINTE** — Emprainte ou empreinte, en parlant d'une femelle, signifie qu'elle est fécondée, qu'elle est pleine.

„Et la jument qui est empreinte ne doit estre ne trop grasse ne trop maigre (ms. fr. 25341)”.

**ENCLOURE** — Encloure, enclosure, enclosure, enclosure, enclosures, sont autant de variantes de notre mot enclosure ; accident qui se produit quand, en ferrant le cheval, on enfonce en dedans de la boîte cornée un ou plusieurs clous dans les tissus vifs sous-jacents.

„Les enclosures qui avienent aus ongles dou cheval si sont fetes de III manieres; La premiere si est quand le clo blece le pie ou le tendron de l'ongle; et la seconde est quant le clo passe le tendron; la tierce si est quand le clo blesse le tendron (ms. fr. 25341, ch. 52)”.

„De l'encloure (*inclusatura*), qui touche le tuel (*tuellus*, *tuellus*), (ms. lat. 1553, fol. 23<sup>v</sup>, 24)”.

„Enclourés (De Villiers, ms. fr. 1287, ch. 138 à 140, fol. 105<sup>v</sup>, 106)”.

„De diverses encloures. Le cheval est aulcunefois encloé si que le tuyau en est entièrement blece par dedens. Aucunnefois il y a un encloure qui passe entré le tuyau et l'ongle et le tuyau moins blece dedens. Aucunnefois par un encloure qui ne blece poinct le tuyau en riens, mais elle attaint le vif de l'ongle et le blece (Crescens, ch. 55, p. 167<sup>vo</sup>)”.

„Car de peine clochoit comme un cheval qu'on encloé (Berte, XXXIV)”.

Adviser doit le mareschal,  
Qui ferre d'autrui le cheval;  
Car pour l'enclouer ou retraire  
Puet trop le maistre avoir contraire.  
(Desch. fol. 444 — Cf. La Curne Sainte-Palaye).

L'enclouure, *inclusatura* des latins, (Ruffus ch. 52 à 54; Rusius, ch. 123 à 126), *inchiovatura* des italiens, dérive du latin *in* dans et *clavus*, clou, en raison même de l'étymologie de cette affection, résultat de l'introduction d'un clou dans les tissus sous-ongulés.

ENCLOTURE — Voir encloture.

ENLOSURE — Voir encloture.

ENCLOUEURE — Voir encloture.

ENCLOURES — Voir encloture.

ENDUIRE — En terme de fauconnerie enduire est synonyme de digérer.

Quand „l'oiseau n'enduit pas bien sa gorge”; quand on „luy donne si grosse gorge qu'il ne peult enduire ne randre (Tardif. I, 54, 59)” cela signifie que l'oiseau ne peut digérer la nourriture qu'on lui a donnée, d'où obstruction du jabot. En fauconnerie en effet la gorge est le jabot, mais par métonymie, on a aussi désigné sous ce nom ce qui entre dedans, c'est à dire l'aliment, le past. Hatzfeld, Darmesteter et Thomas font dériver enduire du latin *inducere*, mettre dans.

„Pour le mal de la teste pas trop donner grosse gorge aux oiseaux de malvaises chars (Franchières ms. 2004, fol. 33)“.

„Se ung oiseau ne enduit bien et passe sa gorge (Franchières, ch. 56, fol. 85 v, ms. 2004)“.

ENFERMETÉ — Infirmité, maladie.

„Ci commence la sixiesme partie des medecines qui sont profitables contre toutes enfermetez de cheval (ms. fr. 25341)“.

ENFESTUCE — Les expressions enfestuce, enfestu, enfestu, enfustif, infusion se rapprochent beaucoup de l'enfondeure, avec laquelle elles ont été souvent confondues. Cependant elles nous semblent devoir se rapporter plus directement à diverses affections dues au refroidissement, dont le rhume ou coryza.

„Enfustif. Autre enfermeté avient au cheval qui estrait les ners et fait grant angoisse aus membres et a le cuir estirez tant que paines puet estre pris ou estrains des doiz des mains.... et ainsi que s'il fust enfondu (ms. fr. 25341, ch. 13)“.

„De la maladie enfestuce. Advient au cheval quant il est trop eschauffe ou s'il a sue on le met en lieu trop froid ou plain de vent et ceste maladie est appellée enfestuce et le cognost on a ce que le cheval semble avoir le cuir un peu estendu, si que a peine le peut on pincer au dos et semble estre empesché d'aller come s'il fust enfondu (Crescens, liv. 9, ch. 21, fol. 159)“.

„Uneaultre maladie vient au cheval qui s'appelle enfusti. Ceste maladie vient aux veines et aux nerfz des iambes du cheval tant qu'il ne pueult que a grant peine ploier les iambes.... come s'il fust morfondu (ms. fr. 1287 [de Villiers], ch. 94, p. 66)“.

ENFLEURE — Enflure. Dans l'exemple suivant c'est le météorisme, la tymanite, dilatation stomacale par les gaz. Jehan de Brie en décrit deux espèces.

„Dont l'une est engendrée au mois de juillet, quand les brebis mengent une herbe que l'on appelle fevrel... l'autre cause est quant elles mengent trop espirz, ou mois d'aoust, en sont enflées (ch. 30 et 42, p.p. 134 et 148)“.

L'enfleuré désigne aussi des tuméfactions de certaines régions: enfleuré des couillons (ms. fr. 1287, ch. 85); enfleuré de la jambe (ms. fr. 1287, ch. 127, fol. 93 v°; ms. 25341); enfleuré des paupières, des yeux, du pied chez les oiseaux (Tardif. I, 97, 98, 146). On se servait aussi au moyen âge du substantif enfloison: enfloison des couillons, ms. fr. 25341, ch. 10)“.

ENFLOISON — Voir enfleuré.

ENFONDEURE — Enfondeure, enfondure, enfonture, infonture, infusion, dérivent des participes latins *infunditus*, *infusus* (Ruffus ch. 11, 13; Rusius, ch. 137, 143), du verbe *infundere*, dont le principal sens est verser, mouiller, arroser. Si l'on s'en tient aux origines, l'enfondure serait synonyme de morfondure, et le cheval enfondu serait un cheval atteint d'une affection quelconque des voies respiratoires pour avoir trop longtemps séjourné sous la pluie. Cette expression était aussi appliquée à d'autres animaux.

„Relivrèrent li Hainuier leurs chevaus qui tout et par especial des signeurs estoient enfondut et afolet (Froiss. chron. II, 185; cf. Godefroy)“.

„Aussi si chien enfondu ou roigneux y avoit, il le doit traire hors des autres du chenil (Le bon varlet de chiens p. 13; cf. Godefroy)“.

„Comment on gueri les chiens de enfondure (Modus et Ratio, 144 v°)“.

„Plus sevent de truie enfondue (1500. Méon, Fab.; cf. Godefroy)“.

„Quant tu voiz qu'il (le faucon) ne prant le past et a les iex gros sache que il a enfondeure (Dancus, p. 22, 106)“.

Mais nous allons voir, par d'autres exemples, que les auteurs des traités vétérinaires médiévaux désignaient aussi sous ce nom la courbature et la fourbure.

„Enfondure avient au cheval par trop manger et boire.... et li convient clocher dou pie, aucune foiz de deux et aucunesfoiz de trois (ms. 25341, ch. 11)“.

„Enfonture de cheval quant il va trop apres ce que il a mengié trop dur ble, et puis boit ains que sa viande.... Le cheval enfondu va ainsi come se il aloist sus charbons ardans (ms. fr. 2001, fol. 23 v°)“.

„Les pies luy tremblent et se couchent voulentiers.... il est morfondu et enfondu (ms. fr. 1287, [de Villiers], ch. 81, fol. 56 v°)“.

„De infusion ou enfonture. Ceste maladie vient au cheval de trop manger ou boire a superfluicté, dont le sang se croist trop et puis descend aux cuisses et s'espand par les iambes et ne peult aller (Crescens, ch. 19, fol. 159 v°)“.

„Quand le cheval cloche d'ung pied, de deux ou de plus, il meult les

cuisses griefvement et en soy se tournent et s'en gaste, ce sont signes qu'il est enfondu (Crescens)".

ENGRAVÉ — Voir aggravé.

ENHEUDER — Enheudé, participe passé du verbe enheuder, s'employait autrefois pour désigner un cheval entravé, auquel on attachait aux pieds de devant des liens ou heudes. Il est encore usité en ce sens dans le Haut-Maine et en Bretagne.

ENNOSSER — Ennoser, ennossement se dit d'un chien qui a un os ou un corps étranger enclavé dans la gorge.

„Pour desennosser un chien ennossé.... metz peu à peu en la gueule du chien, huile ou eau tiede qui mollifira le ennossement et l'os chaira (Tardif., II, p. 28)".

ENRIMER — Pour enrumer (Tardif. I, p. 10).

(à suivre.)

en cours de siècle social de transition assez difficile pour l'écriture, jusqu'à ce que l'écriture soit stabilisée par l'adoption de l'écriture en caractères latins. C'est à ce moment-là que l'écriture en caractères latins devient courante dans l'écriture quotidienne.

## GLOSSAIRE VÉTÉRINAIRE MÉDIÉVAL,

PAR LÉON MOULÉ,

Chef de secteur honoraire du service vétérinaire sanitaire de Paris et du Département de la Seine.

(Suite).

**ENROIDI** — Participe passé du verbe enroidir, raidir, devenir raide, rigide. En ce qui concerne la pathologie équine il est employé pour désigner la contracture du cou dans l'entorse cervicale, le tétonos.

„De la maladie que on dit enroidir. C'est une maladie qui vient es nerfs du col du cheval.... tant qu'il ne peult tourner le col, ne la teste (ms. fr. 2002, fol. 57<sup>ro</sup> à 59<sup>ro</sup>)”.

En fauconnerie, il serait synonyme de enrhumé.

„Quant vos veez que il estarnue et gieete l'iae par les narilles, sachiez que il fut enroidiz (Dancus, p. 5)”.

**ENTREFERRER(S)** — Nous disons actuellement qu'un cheval „se coupe”, quand pendant les allures le sabot du membre en action vient toucher plus ou moins fortement le membre opposé. C'est une variété d'atteinte.

„Dou cheval qui a tortes les jambes et s'entrefiert (ms. fr. 25341)”.

„Cheval qui s'entrefère. (De villiers, ch. 120)”.

„Sil caval se entrefier am las cambas prumieiras o derrieras.... (Thomas)”.

**ENTRETAILLER(S)** — Même sens que entreferrer.

„Cheval qui s'entretaille (ms. fr. 2002, fol. 77<sup>ro</sup>)”.

„De la maladie que on dit *alcauzadura* 1). Ceste maladie vient quant li cheval se blesse le pied devant avec celluy de derrier (ms. fr. 2002, fol. 76)”.

**ÉPILENCE** — Les termes haut mal, épilence, espilence étaient usités en fauconnerie pour désigner l'épilepsie chez les oiseaux.

1) Alcauzadura, en castillan, signifie contusion. Diccionario de la lingua castellana por la real Academia Espanola (Madrid, 1884).

„Epilepsie, espilence. L'oiseau subitement se laisse cheoir en arriere a terre et a revers (Artelouche, ms. fr. 2005 fol. 20)“.

„Haut mal dit épilence. L'oiseau chet soudainement et git quelque temps par terre comme mort (Tardif I, p. 94)“.

ESBOÉLÉ — Voir emboélé.

ESBRAONER — Voir embraoner.

ESCALOGNES — Les escalognes, escalongne, dents escalonières, eschaillongne, eschaloigne sont les canines ou crochets du cheval, qu'on extirpait assez fréquemment, quand ces dents, trop longues, gênaient la mastication. Les auteurs latins du moyen âge les désignaient sous le nom de *scalliones*, *scalones*, d'où les expressions françaises que quelques auteurs ont remplacées par *chatepelose*. Elles portent encore le nom de *scaglione* en italien moderne. Elles le doivent à leur ressemblance avec une gousse d'ail ou d'échalotte qui, dans le français médiéval portait les noms d'escalongne, eschaloigne.

ESCHAILLONGNE, ESCHALOIGNE — Voir escalognes.

ESCHARBOUCLES — Voir carboncle.

ESCHARNER — Séparer de la chair ou du tissu musculaire.

„Et que les glandes dou farsin soient escharnees des ongles des mains. (ms. fr. 25341, ch. 1)“.

ESCHAUFEURE — Eschaufeure, eschauffeure, eschaufeture, eschaufoison sont synonymes d'échauffement, d'inflammation. Dans les exemples suivants il s'agit d'entérite.

„Cheval eschaufé. Et aucune foiz avient par trop grant eschaufeture ou par trop grant trancoison (ms. fr. 25341)“.

„Eschaufeure d'entrailles.... et aucuns maistres l'appellent *alcamadure*.... Et pour bien connoistre ceste maladie c'est quant on trouve en la fiente de cheval aucuns vers qui sont rouges et blancs et semblent a petis vers 1) qui naissent de terre, et sont petis et gresles et aucuns appellent ceste maladie sécheresse du corps ou entrailles (ms. fr. 1287 [de Villiers] ch. 95, fol. 67<sup>vo</sup>)“.

C'est probablement le météorisme des bêtes ovines.

ESCLICIÈRE — Voir clisière.

ESCLISSOIRE — Esclissoire, esclissoyre, esclicoire, esclissouère, esclisoire. Seringue et en particulier sorte de pompe à injecter qui servait en fauconnerie (Godefroy).

ESCLITOIRE — Il s'agit probablement d'un emplâtre caustique, d'un

1) „En mesoun ne lez (troupeaux) metez my en temps pluyouse.... quar une eschaufeure vient por entre le quyr et lez plex et entre quir et layne tourne à grant damage des bestes (Traité anglais du XIII<sup>e</sup> siècle)“.

exutoire que les anciens hippiatres appliquaient sur le front, dans les maladies des yeux.

„Premierement se les iex pleurent ou lermann tantost soit fete une esclitoire au front dou cheval, (enfermeté des iex ms. fr. 25341, ch. 18)“.

„Item à ce meismes vaust assez cest esclitoire et est meilleur et plus brievement fet (mal feru es rains; ms. fr. 25341)“.

„Item après soit fete tele esclitoire, c'est assavoir de nesclere 1), poix grégoise, encens, mastic, sang dragon 2) ms. fr. 25341)“.

„Item soit fete tele esclitoire, c'est assavoir poiz noir et soie tendue sus une pel de camois 3) ms. fr. 25341, ch. 26)“.

**ESCOUTURE** — Plaie par pénétration de corps étrangers, épine, chicot d'arbre [escot], etc dans le pied ou les membres du cheval. D'après de Villiers (ms. fr. 1287, ch. 129, fol. 95 vo) cette lésion „vient par aucune espine ou aucun escot de boys qui fust entré dedans la jambe de cheval“. C'est la *læsio spinae* de Crescens (liv. 9 ch. 43); la *spina vel truncus ligni ad-crura intrans* (de Ruffus, ch. 44; Rusius, ch. 170); la bleceure d'espine ou d'aucun boys du traducteur français de Crescens etc. La Curne sainte Palaye dit d'un cheval, ainsi blessé, qu'il est *estocqué*.

**ESCROUELLES** — En pathologie équine médiévale les escrouelles sont des ganglions lymphatiques hypertrophiés „superflitez de char qui naiscent entre le cuir et la char que l'on appelle communément glandes ou escrouelles (Crescens, ch. 12, p. 156)“.

**ESCUILLIER** — Ce verbe dont l'orthographe est si variable: acoillier, acoueiller, eschoillier, escoillier, éscoller, escollier, escouiller, esculier, etc. signifie châtrer (cf. Godefroy).

„Li cheval sont tuit escollie fors cheuz ki demorent el haras (Fais des tatars, ms. Turin. L. V. 32, fol. 198)“.

„Aussi ne pourra vendre ne exposer en vente mouton acoueilli appelle belin (1485. Ord. XIX, 56)“.

**ESGARDEURS** — Au moyen âge, on désignait sous les noms d'esgardeurs, (du vieux français esgarde, esgarder, regarder), esgardeurs, esgardeurs, esjardeurs, eswardeors, eswardeurs, eswards, wardes, des préposés spéciaux, nommés par les municipalités ou les seigneurs, pour inspecter les comestibles mis en vente et notamment la viande.

„On ne peut tuer aucune beste que les eschevins ne l'aient eswardié à peine de 60 sols et d'interdiction pour un an (Morot)“.

1) Probablement l'éclaire, la grande chélidoine (*Chelidonium majus* L.)

2) Sanc-Dragon, matière résineuse tirée du *Calamus Draco* Willd. Cf. Doreaux (*Platearius*).

3) Peau de chamois.

**ESGRAVER** — Voir aggraver.

**ESGRENÉ** — Esgrené, ou simplement grené, se dit d'un porc dont la chair est remplie de grains de ladre, vésicules ladriques (*cysticercus cellulosæ*). Cette expression vient du latin *granatus*, abondant en grains.

„Et Ke morcaus de porciaus ne mece porcel Ki soit esgrenes, ne affaités es mains des eswardeurs. XIII<sup>e</sup>. Ban de la ville de Douai, avant 1270”.

**ESLONGATION** — Pour élongation. Luxation.

„Eslongation de la jointure es épaule (de Villiers, ms. fr. 1287, ch. 65)”.

**ESMOUT** — Voir émout.

**ESMUTER** — Fienter en parlant des oiseaux, en terme de fauconnerie.

**ESPALACES** — Ce sont des blessures de harnachement du sommet des épaules. Elles tirent leur nom de leur situation même, les épaules étant désignées dans le langage médiéval sous celui *d'espales*. Les auteurs latins Albert-le-grand (liv. 22), Ruffus (ch. 34), Rusius (ch. 84) appelaient ces lésions *spallaciae*, *spallatiae*, qu'on retrouve dans l'italien moderne sous le nom de spallace, pour désigner une enflure ou callosité aux épaules du cheval.

„Autre manière de bleceure avient au dos du cheval qui fet enfler les spaules et fet illec une durete et une enflure.... est apelee espalaces pour ce qu'elle avient sus l'épaule (ms. fr. 2534<sup>1</sup>, ch. 24).”

„De la maladie de spaules. Il vient une bleceure au doz du cheval qui fait enflure au plus hault des spaules et une callosité de char entour les épaules.... et est appellee espalaces (Crescens, liv. 9, ch. 2, fol. 161)”.

**ESPALATURE** — Luxation de l'épaule, à laquelle on donnait encore le nom d'espauleure.

„Dou cheval espaulé. Et ceste bleceure est apelee espalature (ms. fr. 2534<sup>1</sup>)”.

**ESPAVAINS, ESPAVEINS, ESPAVES, ESPAVING** — Voir esparvin.

**ESPARVIN** — Espavains, espaveins, espaves, espaving, esparvin, espervaing, esprevin, sont autant d'expressions synonymes qui correspondent à notre éparvin actuel, tumeur osseuse développée à la face interne et à la base du jarret du cheval. Nous n'en connaissons pas l'origine, mais il est probable qu'elles dérivent des vieux verbes français esparveigner, espaveigner, espavegnier, espevegnier, qui correspondaient au mot écoper, sans doute par allusion à la claudication qui coexiste avec la présence de cette tumeur.

Les traités vétérinaires en langue latine désignent cette affection sous les noms de *spavanus*, *spavenus* (Ruffus, ch. 34; Rusius ch. 103; Crescens, liv. 9, ch. 37). Les italiens l'appelaient *spavani* (ms. ital. 454, ch. 34,

fol. 56); no. 944, ch. 104) qui correspond au *spavenos* actuel. En langue provençale c'est l'espervanh (Thomas).

„Sire, par Mahomet, vous avez bon destrier,  
Galle n'a ne suros, bien le puis tesmoignier,  
Ne espervain ne chose que le face encombrier.

(vers 5119 — Florent et Octavian. Ms. fr. no. 1452)".

„Une enfermeté avient de costé les jarrez dou cheval en la partie dedanz; c'est assavoir desouz le jarret et fet enfler aucune foiz autour la mestre veine que l'on appelle fontanule.... et cest enfermete est comunement apeleee espavains (ms. fr. 25341, ch. 32)".

„Espavain vient de bleceure derrière le pié ou talon sans enfleure de jambe et si put et si en est puans hymeurs (ms. fr. 2001, fol. 22 v)".

„Espervain. Laquelle maladie vient dedans le jarret de la jambe de cheval de deriere (ms. fr. 1287 [De Villiers], ch. 113, fol. 80 v)".

„De l'espavain. Ceste maladie vient dedens ou coste du jarret et ung peu au dessus. Elle fait enfleure au costé de la veine qu'on appelle fontenelle (Crescens, liv. 9, ch. 36, fol. 163)".

**ESPERONIERS** — Probablement synonyme d'esperoné, blessé de coups d'éperons.

„Lors a cil fait venir avant  
Un son sum [i] er qu'il avait  
Farrant, de autretel peil esteit  
Mais tant avait ses anz portez  
Qu'i [i] est maigre e epotez  
E redois e esperoniers.

(Paul Meyer: Hist. de Guillaume le Maréchal).

**ESPERVAING** — Voir esparvin.

**ESPILENCE** — Voir épilence.

**ESPINE, ESPINELLE** — Ces mots, qui dérivent du latin *spina*, épine, signifiaient au moyen âge lieu planté d'épines, touffes d'épines, et par extension, en pathologie équine, exostoses en touffes, développées au niveau de l'articulation tarso-métatarsienne. C'est très probablement l'ostéo-arthrite du jarret. C'est la *spinula* de Ruffus (ch. 36); la *spinella* de Rusius, (ch. 107) et de Crescens (liv. 9, ch. 39).

„Aussi autre enfermeté avient desouz les jarrez pres des jointures de l'os. Et aucune foiz avient es II parties dou jarret, aucune fois en un seul lieu et ileques n'est un seur os qui dur ausi come une noiz de cadre.... et ceste enfermete est apeleee espine (ms. fr. 25341, ch. 34)."

„Espine vient desoubz le jarret empres des jointures des os (ms. fr. 1287 [de Villiers], ch. 16, fol. 83 v)."

„De l'espinielle. Ceste maladie vient soubz le jaret entre la ioncture de l'os, aulcunefois des deux costez, aucunefois de l'ung et faict un suros a la grandeur d'une noix de coudre (Crescens, liv. 9, ch. 38, fol. 164).”

**ESPOINTURE** -- L'espointure des ongles (ms. lat. 1553, ch. 56, 57); de *spuncaturis unguarum* (ms. lat. 1553, fol. 26), semble être prise comme synonyme de dessolure.

**ESPREVIN** — Voir esparvin.

**ESRAGIÉ** — Esrager, esragier, éragier, esrabier, esrageant sont des verbes synonymes d'enragé, devenir furieux. De même esragement, esragerie se rapportent à la rage (cf. Godefroy).

**ESRENÉ** — Participe passé du verbe errener, esrener ou arrener qui signifie éreinter.

„Commençarent à chasser lesdites bestes et les frapper de graves coups de perches et bastons en façon telle qu'il y en eust plusieurs arreunées (1504 — Rem. aux hab. de Gironcourt. Arch. Meurthe. cf. Godefroy).”

Dans le manuscrit français 2002, fol. 62 v le „cheval qui a été esrené” pourrait être un cheval atteint d'un tour de reins, d'entorse dorso-lombaire.

**ESSORTILIER** — Voir estorce, estortelature.

**ESTAINTURE** — C'est une atteinte que se fait le cheval en marchant (voir entreferrer (s), entretailleur (s)).

„Une bleceure avient au nerf de la jambe devant dou cheval .... quant le cheval fierit son pie derrieres au nerf de la jambe devant .... et ceste bleceure est apelee estainture (ms. fr. 25341, ch. 36).”

**ESTAL** — Estaler, en langage médiéval, signifie ne pouvoir s'arrêter. Aussi quand on dit d'un cheval qu'il ne peut estaler ou estal, (ms. fr. 2001, fol. 19 v) on veut sans doute parler de l'incontinence d'urine.

**ESTELLE, ESTOILE** — C'est sans doute un exutoire, un emplâtre en forme d'étoile, analogue à l'esclitoire.

„Soit mise une estelle desouz le chief de la hanche (ms. fr. 25341, ch. 27).”

„Les estoilles soient mises desouz les iex (ms. fr. 25341).”

„Faire bonne estoile au front du cheval qui soit blanche (ms. fr. 1287 [de Villiers] ch. 110, fol. 79 v).”

**ESTINE** — Estine, estive, destine, destive, dérivent du latin *stiva*, manche de charrue, pièce de bois inflexible, et par extension s'appliquaient à une maladie du cheval, caractérisée par la raideur de la région cervicale empêchant tout mouvement de latéralité, symptômes qu'on observe dans le tétonos et l'entorse cervicale.

„Estine est une manière d'enfermeté qui croist au col de cheval.... aussi come li estive ne peut estre ploie que destine, détient ceste maladie le nom et quant li chevaux en est entechiez, il ne peut remuer son col (ms. fr. 2001, fol. 12).”

ESTOCQUÉ — Voir escouture.

ESTONNÉ — Un cheval estonné est un cheval atteint d'une contusion au sabot, par suite d'un choc sur un corps dur. Les termes éton, estonné, estonneur, caractérisaient un ébranlement, une secousse, un engourdissement. Ils pouvaient donc en pathologie animale être synonymes de bleime.

„Pieds estonnés, esgravés ou soubatus (ms. fr. 1287 [de Villiers] ch. 152, fol. 111).”

„Quant le cheval a le pied estonné. Ceste maladie vient quant le cheval court de toute sa force et qu'il trébuche, si on ne le redresse soubdainement, ou quant il court es lieux piereux et se deult du pied (ms. fr. 2002, fol. 82).”

ESTORCE — Estorce, estorse, estortelature, essortillié, excortillate, extorse, storce, scortilature se rapportent à l'entorse, et surtout à l'effort du boulet. Les hippiatres latins lui donnaient les noms suivants: *Excortillate, extortilliatura, scorciatus, scorciiliatus, scorciatura, scordatura, morbus scortilatus* (Ruffus, ch. 42; Rusius, ch. 95; Crescens, liv. 9, ch. 42) qu'on, retrouve encore dans l'italien moderne dans le substantif *stortilatura* (entorse).

„Lequel hourt est bon pour garentir le cheval ou destrier d'espauler contre le hurt quant on vient de choc et préserve aussi la jambe du tournoyeur de toutes estorces (Le roi René. Traictié de la forme d'un tournoy; Oeuvr. II 14, cf. Godefroy).”

„Une bleceure avient en la jointure de la jambe derrière pres dou pie dou cheval et ce avient aucune foiz quant le cheval met son pié droitement vers terre et pour ce que la jointure de la jambe de costé le pié est plain de ners et de vaines pour l'ajoustement de l'os.... il cloche en saleure et ceste bleceure est apelee estortelature (ms. fr. 25341).”

„Se le cheval a la pie estorte (ms. fr. 2001, fol. 6).”

ESTOUPER — Boucher, obstruer.

„Et tantost ce que li clisiers sera fez soit estoupez son cul d'estoupes (ms. fr. 25341, ch. 8).”

„Il a les nariiles estoupée (Tardif. I, 142).”

ESTRAINES — Reins des oiseaux de proie.

ESTRANGUILLON — Estrangueillon, estranguille, strangol, stranguille, stranguillon, stranguillone, estrangolh en provençal, toutes ces variantes sont des traductions littérales des termes latins employés par Ruffus (ch. 4 et 64); Albert-le-grand, (liv. 22); Rusius, (ch. 63), Crescens (liv. 1913).

9, ch. 17): *stranguilio, strangulio, strangulina, strangulliones*, qui dérivent bien certainement du verbe *strangulo, strangulare*, étrangler, serrer à la gorge, d'où suffoquer, asphyxier. Toutes ces dénominations peuvent s'appliquer à la pharyngite, à l'esquinancie, aux abcès péripharyngiens, affections dont le symptôme dominant est la menace constante de suffocation. Un terme de l'italien moderne *stranguglione* est employé pour désigner ces sortes d'affections chez les équidés.

„Aucune foiz avient au cheval glandes pres dou chief desouz la gorge, dont par la groisseté et pour l'enfleuré de ces glandes toute la gorge en est enflee.... en tele maniere que le cheval puet à peines soupirer (ms. fr. 25341, ch. 4)."

„Estranguelon, estrangueilon est une maniere de maladie qui estoupe les voiez de la gorge (ms. fr. 2001, ch. 66, fol. 14 v)."

„Strangulio, stranguillon. Autres glandes estant entour le chief ou cheval des queles aucunes giesent sous la gorge ou cheval, les queles sont enflees ou sont acreues par les humeurs (ms. lat. 1553, fol. 16 et 16 v)."

„Estranguillon (ms. fr. 1287 [de Villiers], ch. 104, fol. 77)."

„De l'estranguelle. Ils sont autres glandes entour la teste du cheval qui sont soubz la gorge.... dont toute la gorge en est enflée et les conductz de l'alaine en sont estoupes, si qui ny peust respirer (Crescens, ch. 16, fol. 157)."

„De une maladie qui vient en la teste que on appelle strangol (ms. fr. 2002, fol. 35 v)."

EXCORTILLATE — (Voir estorce).

EXTORSE — (Voir estorce).

FALQUE — Falque, qui vient du latin *falx*, faulk, faufile, désigne en hippiatrique médiévale la courbure de la face antérieure du jarret. En italien cette région porte encore le nom le *falce, falcia*. D'après Mistral, *falco*, du latin *falcata*, courbé, désigne le jarret en Querci.

„Li chevax qui a les jarrez empliz et estendus et la falque sorbe (ms. fr. 25341)."

„Souvent avient que la falque dou cheval est blecée.... et ce est apelee bleceure de falque (ms. fr. 25341, ch. 29)."

„Falque que aucuns disent mal de iambe (ms. fr. 1287, ch. 112, fol. 80)."

„Blecheur de la faus (ms. lat. 1553, ch. 30)."

„*Læsio falcis* (Rusius, ch. 102; Crescens liv. 9, ch. 18)."

FAONNER — Pour agneler (Jehan de Brie ch. 10 et suiv). Voir: Affilée, bet.

FARCIN — Farcin, farsin, farssin, fresin sont des expressions fréquemment employées dans la littérature du moyen âge pour caractériser la diathèse farcino-morveuse du cheval, que l'on appelle encore farcin. L'adjectif farcineux est également mentionné dans ce sens dans le dicti-

onnaire de Godefroy. On fait généralement dériver farcin du latin *farcimen*, saucisse, boudin, qu'on a confondu avec le *farciminum* employé par Végèce pour désigner le farcin. Le traducteur provençal de la *mulomedicina* de Teodorico Borgognoni donne à cette affection le nom le *cucas* (T. 1, 3), qui d'après Thomas serait un dérivé de *cuca*, ver et la traduction de *vermis*. Le *ver*, dont nous parlerons plus loin, qu'on retrouve dans le haut-allemand *wurm*, se rapproche plus du farcin que de la morve.

Ne li a laissé c'un roucin,  
Qui cloche et si a le fresin.

(Estrub. ms. 7996, p. 53. Cf. La Curne Ste Palaye).

.... Beste rongneuse

Toute villaine et farcineuse.

(Eloy Damerval. Le livre de la diablerie, fol. 74.

„Il fault que ung bon cheval n'ait pas grosse teste.... et qu'il n'ait point jambe farcineuse. (Le débat de l'iver et de l'été. Poés. fr. des XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles T. VI)."

„Ceste enfermeté que l'on apelle farsin commence au piz dou cheval entre les cuisses de coste les couilles et les fet enfler (ms. fr. 25341, ch. 1)."

„Aucune foiz que par achoison dou farssin devant dit, moult deduises plaies sont fetes au cors dou cheval et specialement au chief et pour ce le chief en est enflé, en tele maniere que aucune foiz gete hymeurs hors par les narines si comme yau. Et ce est apelez farssin volant (ms. fr. 25341, ch. 2)."

„Farsins vient et nest de trop grant humectation et de répletion d'umeurs (ms. fr. 2001, fol. 18)."

De Villiers (ms. fr. 1287, ch. 42 à 44, fol. 23 vo à 26) en reconnaît trois espèces: „le farcin corde” qui se manifeste en plusieurs endroits „par boutons et aussi comme cordes,” ce sont les cordes farcineuses; le „farcin qui n'est point corde” qui se traduit par une éruption de boutons farcineux sur le corps; et le „farcin volant ou volatil” qui „chiet en camoire (morve).”

**FEAUCEAUS** — Faucelles, feauceaus, feauceaux, fonsel, forceles, forciaux, floncels en provençal (T. I, 10), semblent être tous synonymes d'une affection de la cavité buccale, caractérisée par l'apparition de petites pustules à la face interne des lèvres, des gencives. Les termes latins *floncella*, *foscella*, *fostelle* d'Albert-le-grand, liv. 22, de Rusius (ch. 67), pas plus que le *fluncella* des italiens ne nous permettent de déterminer exactement de quel processus il s'agit. Barbieri pense que *floncella* dérive de *flemmoncello* qui désignerait une inflammation des parties internes de la bouche, ou de petites tumeurs dites épulides ou parulides. Heusinger pense que c'est plutôt le *fonzetto* des italiens, c'est à dire une maladie

aphtongulaire. Mais cette affection peut aussi bien se rapporter à la stomatite ulcéreuse ou au horsepox.

„Féauceaux fet enfler dedens la bouche du cheval es lèvres encontre les dens messelières.... aucuns les appellent forceles (ms. fr. 2001, fol. 41v)."

„Des maladies des ponches aultrement nommées fonsel.... vient en la gueule du cheval. Car par l'occasion du lampas ceste maladie procede et est engendrée.... fet une enflure, molle, petite et noire et vient contre les dents.... et aucunesfois vient ceste maladie pour mengier aucune herbe gelee ou par un pel qui vient soubz la macelle de la joe (ms. fr. 1287, ch. 107, fol. 79)."

„Mal de boca se fa per diversas causas, e fan se en la boca del caval o lampas o floncels o barbels (Teodorico)."

„D'après La Curie Sainte Palaye les *faucelles* sont: maladies comme vessiettes qui viennent à la gueule du cheval ou es lèvres ou autour des dents."

**FEBVE** — Voir Lamas.

**FENDEUR** — Synonyme de fente, fissure. Ainsi les „pies fendus (de Villiers, ch. 153, 154);” la „fendeur de l'ongle (ms. fr. 2002, fol. 64)”

le „fendement de onglas (Teodorico Borgognoni T. I, 19)” sont des seimes.

**FERTELE** — La Fertele de Dancus p. 16 est une maladie indéterminée des oiseaux de proie, qu'Albert-le-grand décrit sous le nom de *fistula* (1).

„Quant tu voiz *marciam* corrant par les narilles et ne puet mangier, saches que il a la fertelle.”

**FÉRU** — Le participe passé férus ou férut vient du latin *ferire*, frapper. Un cheval „férut en l'ueil (ms. 2002, fol. 47)” est un cheval qui a reçu un coup sur l'oeil.

**FI** — *Fi*, fic, fil, fiz, fy, figue etc., sont des végétations variées apparaissant en diverses parties du corps.

Les fics, la figue du pied du cheval sont des excroissances charnues survenant à la suite de blessures de la sole. On leur donnait au moyen âge le nom de figue, qui vient de *ficus*, fruit du figuier, à cause de leur forme pédicellée et de leur couleur violacée. Plus tard on y substitua le mot *cerise*, sans doute parce que leur forme arrondie et leur couleur rougeâtre se rapprochaient plus de l'aspect de ce fruit.

„De la maladie *fic* et en latin appelee *ficus*. Il advient aucunnefois que le pié du cheval est blecé soubz l'ongle, au milieu de la solle, de fer ou d'autre chose dure qui entre jusques au tuyau, dont le tuyau est blecé, et vient du tuyau une superfuité de la solle en manière de figue et pour ce est appellé *fic* (Crescens, ch. 56, fol. 168)."

1) Voir fistule. Les fauconniers en font une maladie de la région de la tête des oiseaux.

„Figue qui est desouz la sole dou pié.... aucune foiz avient que pour defauste de mieux, mareschal l'encloure n'est mie bien ateinte ne bien curee .... (ms. fr. 25341, ch. 53).”

On donnait aussi ces noms à des végétations croissant à la surface de la peau, notamment chez les bovidés. Ce sont généralement des tumeurs pédicellées, de couleur violette, auxquelles nous donnons le nom de porreaux.

„Fic descouvert vient en plusieurs lieux (ms. fr. 1287 [de Villiers], ch. 41, fol. 23).”

„De la maladie que on dit fiches en castellan. Fiches est une maladie qui vient par mauvaises humeurs et a III couleurs, vermeille, blanche et noire, et croist sur le cuir avec le poil en façon d'une figue meure, pour ce on l'appelle fich (ms. 2002, fol. 60 et 61 r).”

„.... Qu'il ne vendra bestes qui aient fiz ne pertuis courant (Louis Morin er Morot).”

„Ficus est une maladie appellee fy (1464 — Beuf entéchié de fy (1485) — Et ce c'est beuf ou vache vendue.... qui ait le fil ou la pommelée en sera la chair gettee en Saine (1487) (Ord. XIX, 50; XX, 50. Cf. Godefroy).”

De Villiers (ms. fr. 1287, ch. 61 fol. 35 vo) en fait le synonyme de cor, blessure de harnachement du dos du cheval.

„Du fic aultrement appeler cor.... vient sur les rongnons de l'eschine du cheval.”

Phébus donne le nom de *fix* à des espèces de papillomes qui croissent sur les organes génitaux mâles et femelles des animaux de l'espèce canine.

„Chiens aussi ont maladie au vit qui s'appellent fix.... aussi vient aux lisses fix en leur nature.”

FIERT — Voir entrefiert (s).

FIGUE — Voir fi.

FIL — Voir fi, filandre.

FILANDRE — Les auteurs de traités de fauconnerie reconnaissaient chez les oiseaux de proie, notamment chez les faucons, diverses espèces de filandres, qu'ils désignaient parfois sous les noms de *fil*, *d'aguiille*, *d'aiguille* et même de *lumbriques*. Toutes ces expressions tirent leur origine de la ténuité (tenus comme un fil) de ces parasites, qu'il n'est pas facile de déterminer, en l'absence de caractères zoologiques. Nous savons seulement que ce sont de „petis vers”, dont il y avait quatre espèces; „l'une est en la gorge de l'oyseau, l'autre au ventre, l'autre aux rains, la quatrième est nommée aguilles, qui sont bien petis vers (Tardif. T. I, p. 111)”. Franchières (ms. 2006, ch. 22) ajoute que les „aguilles sont plus mauvais que filandres”.

Parmi les parasites des faucons pouvant par leur ténuité se rapprocher

de ceux mentionnés par les fauconniers du moyen âge nous signalerons les suivants.

Chez le *Falco peregrinus*, *Filaria nodispinna* Molin et *Filaria faveolata* Molin des cavités thoraciques et abdominales; *Filaria tendo* Nitzsch des sacs aériens; et *Spiroptera radiata* Nitzsch, de la gorge.

Chez le *Falco vespertinus*, *Spiroptera serpentulus* Dies, des tendons des pieds.

Chez le *Falco coronatus*, *Physaloptera acuticauda* Molin, de l'orbite, du crâne et de la gorge (1).

**FISTULE** — La fistule était déjà connue au moyen âge sous le nom que nous lui avons conservé. On l'appelait aussi *fistolle*, *festola* en provençal; *fistula* en langue latine.

„Fistule vient aucunes fois par aucune plaie qui n'a pas bien esté sanée ny bien curée (ms. fr. 1287 [de Villiers] ch. 133, fol. 101 v°).”

„Une enfermeté (fistolle) avient au cheval qui runge et menue sa chair jusques aus os (ms. fr. 25341, fol. 46).”

Les fauconniers en font une maladie de la tête, caractérisée par un écoulement d'humeurs ou de sang par les narines.

„Pour le mal de fistulle et apostumé qui procède du mal de la teste, vous le congoistrez quand les narines du faucon courent et que les hymeurs descendent de la teste (ms. 2004, ch. 34, fol. 55).”

„Quant l'oiseau a fistule en la teste, il congoiscera quant l'oiseau gectera sang par les narilles (Artelouche, ms. 2005, fol. 35 v°).”

**FIZ** — Voir *fi*.

**FLAMETE** — Flamme pour saignée, scarifications.

**FLANCHES** — Flancs.

**FLASTRÉE** — Une des formes de la rage mentionnées dans les traités de vénerie. Flastrer ou flatrer signifiant se tapir, il est probable qu'il s'agit ici d'un des symptômes de début de la rage canine, alors que le chien, encore dans la période de calme, recherche la solitude, se couche sous les meubles ou s'enfouit sous la paille de sa niche.

**FLEGME** — Phlegme, une des quatre humeurs des anciens.

„Le signe de reume engendre au cerveau.... quand il gette fleugme et eau des narilles — fleugme engendré au gosier de l'oiseau. Tu voeyras ou gosier de l'oiseau fleugme gros comme crachat — Blancheur et taye. Elle vient par fleugme du cerveau (Tardif. I, p. 93, 100, 109).”

**FOIRE** — Du latin *foria*, dévoiement, diarrhée. A été conservé dans ce sens dans le langage médiéval. On retrouve encore cette expression dans le langage populaire.

1) Communication verbale de M. le Professeur Railliet.

FONDEMENT — *Anus.*

FONSEL — *Voir feuceaus.*

FONTAINE — En terme de fauconnerie une fontaine est un écoulement d'un liquide quelconque hors du corps. La „fontaine aus piez „des oiseaux de proie est un écoulement de sanie. Ce pourrait être aussi un écoulement du à la présence d'un cautère, une expression analogue *fontenelle* étant parfois employée au moyen âge pour désigner un ulcère artificiel produit par un cautère.

FONTANELE — Les expressions *fontanelle*, *fontanule*, *fontenelle* ont eu diverses significations au moyen âge. Pour les auteurs des traités vétérinaires de cette époque, c'est „la mestre veine“ du membre postérieur du cheval, la saphène. (Voir *esparvin*). Pour Ambroise Paré c'est la région du crâne où aboutissent les sutures coronale et sagittale. Pour d'autres enfin les fontanelles sont divers endroits du corps, auxquels on fait des ulcères avec des caustiques (Jacob. Interp. des dic. anat., cf. Godefroy).

Se aucuns a aucune ulcère ou milieu de la jambe, soit li faite cautere en la fontenelle (lat. *fontinella*) sous le genoul (La chirurgie de Mondeville, trad. franc., 1622, cf. Thomas).

Dans les traités médicaux, le cautère porte le nom latin *fonticulus*, que l'on retrouve sous celui de *fontanell*, dans la langue anglaise.

FORBATU — Un cheval *forbatu*, *foubatu*, *fourbatu* est un cheval atteint de fourbure, maladie caractérisée par une inflammation exsudative des tissus sous-ongulés du pied. On donnait à cette affection le nom de fourbature, d'enfondeure, d'infusion. Les philologues se sont donné carrière pour expliquer l'étymologie de ces expressions, point de départ du mot *fourbure* conservé dans les traités actuels de pathologie vétérinaire.

Henri Estienne, dans son livre de la Précéllence du langage français dit que fourbure vient du latin *foris* hors, *bibere* boire, ou de l'ancien verbe français *forboire*, boire avec excès, „comme qui diroit un cheval qui a bu hors le temps qu'il falloit boire“. Nous savons en effet que parmi les causes occasionnelles de cette affection figure l'absorption d'une trop grande quantité d'eau. N'y aurait-il pas analogie entre le pas de l'homme qui a trop bu, et la marche titubante du cheval fourbu?

Ménage croit plutôt que fourbu dérive de *forimbutus* ou *male imbutus*, mal abreuvé.

Borel penche pour *foras*, *via*, hors de la voie, non en état de cheminer.

D'après Lenglet Mortier fourbu serait composé de deux radicaux moriniens ou gaulois *feur* et *bu* ou *but*. Le premier aurait pour signification feu, zéle, courage, énergie ; le second, sans, hors de, privé le, d'où manque

de force, de vigueur, d'énergie. Dans ce sens et par métaphore fourbure deviendrait synonyme de lassitude, de fatigue.

Il est une étymologie qui, à mon sens, pourrait être tout aussi vraisemblable que les précédentes, c'est la suivante: *Φορβή, forbea, forbia* aliments, *utere* user et peut être abuser, la fourbure étant le plus souvent le résultat de l'ingestion d'une trop grande quantité de grains.

FORCELES — Voir feuceaus et fourcelle.

FORCIAUX — Voir lampas.

FORME — La Forme, (fourme, furme), en latin *forma, furma* (Ruffus, ch. 45 ; Rusius, ch. 106), est une exostose qui se développe sur les phalanges, au niveau de la couronne, à laquelle nous avons conservé le nom de forme. Les italiens l'appellent *formella*. C'est le *marmor* des auteurs latins (Végéce 2, 48).

„Aucune enfermete avient au cheval entre la jointure dou pie et l'ongle ou pasturon dedenz dou pie.... et ceste enfermete est apelee fourme (ms. fr. 25341, ch. 44)."

„Aussi une maladie qui est dit vulgairement *furme* laquelle est fete entre la jointure et le pie sur la corone dou pie faisant aprement la pasture.... enfleure et callosité (ms. lat. 1553, fol. 19)."

„De la furme et de la cure. Il y a une aultre maniere de maladie que l'on appelle furina. Et est entre les ioinctures du pié et le pié sur couronne pres l'emposture.... et se on ne la guérit, tantôt elle se tourne en suros qui devient très dur, quant il envieillist (Crescens, liv. 9, ch. 49, p. 166)."

„Fourme sur couronnelle est quant au travers sur le coup du pie a une soubaudreure qui se hausse.... mais quant elle est crevee, l'en dist crapaudine (Ménagier de Paris. T. 2, p. 74)."

FORCEAUX — Voir lampas.

FORCEILLE — Foriel, forciel, fourcel, fourciel, au moyen âge, étaient employés pour désigner l'estomac, la poitrine ; on trouve encore au XVII<sup>e</sup> siècle la *forcele* de l'estomac pour le creux de l'estomac. Chez le cheval cette expression indique le poitail, et l'aggravement de la fourcelle serait une lésion indéterminée de cette région, analogue à l'aggravement du pis dont nous avons déjà parlé.

„Aggravement de la fourcelle, forcelle ou maladie du pis ou de poitrine. Cette maladie vient en la fourcelle du cheval, il ne peut se soustenir, ne aller sur ses piés devant, come s'il estoit morfondu (ms. fr. 1287 [de Villiers], ch. 66, fol. 43)."

FOURCHILLONS — Voir barbillons.

FOURME — Voir forme.

FOURMIÈRE — Les fauconniers du moyen âge désignaient sous le nom de formière, fourmière, fourmillière, une maladie du bee et des pattes

des oiseaux, donnant naissance à des lésions offrant quelque ressemblance avec les habitations des fourmis.

„Quant l'oyseau gate ou ronge ses pies, la cause est une manière de fourmierie qui les gaste (Tardif. I, p. 151)."

FROIDURE — Refroidissement. La „froidure du chief,” *de frigiditate capitit* de Ruffus et Rusius, serait le rhume ou coryza.

FRONCLE — Furoncle.

FURME — Voir forme.

FUSELÉ — Quant dans le Ménagier de Paris on conseille de bien examiner le cheval avant de l'acheter, de s'assurer „qu'il ne soit courbé ne fuselé”, il est probable qu'il s'agit de la courbe et de suros disséminés à la surface du canon. En terme de maréchalerie ce sont plusieurs suros contigus. Voir courbe.

FY — Voir fi.

(à suivre).

ab eoqng à l'infirmité de l'animal. (Voir *infirmité*.)

## GLOSSAIRE VÉTÉRINAIRE MÉDIÉVAL,

PAR LÉON MOULÉ,

Chef de secteur honoraire du service vétérinaire sanitaire de Paris et du Département de la Seine.

(Suite).

**GALLE** — Les galles sont des molettes en voie de formation. Rufus (ch. 45), Rusius (ch. 106), qui emploient le mot latin *gallae* (galle, noix de galle, excroissance), disent que se sont de petits gonflements (*vesicae*), de la grosseur d'une noisette, d'une noix, qui viennent autour de l'articulation du pied (Voir molettes).

Une enfermeté ayant près des jointures des jambes en costé les piez dou cheval.... et ce sont apele gales (ms. fr. 25341, ch. 37).

Galles et mollettes viennent aux jambes en dedans (ms. fr. 1287, ch. 122, fol. 89 ; ms. fr. 2001, fol. 7).

Pour les fauconniers les galles seraient synonymes de la goutte, ou tout au moins une manifestation de la diathèse goutteuse.

Contre podagre, autrement nommée clous ou galles. Les signes de podagre autrement nommée clous ou galles sont que l'oyseau a clous es piés et les piés enflent dessoubz et ne se peult sur eux soustenir (Tardif I, 148).

**GAVION** — Gosier, gorge, dérive de l'ancien français *gave*, gosier.

**GÉNITELLES** — Pour génitales (sous-entendu parties). Vient du latin *genitalis*.

**GÉNITOIRES** — Parties de la génération, testicules. Vient du latin *genitalia* (sous-entendu, *membra*), devenu génitalies, génitaires, génitoire (Hatzfeld).

**GLAIREUX** — Cet adjetif, ajouté au substantif chair, viande, désigne, en terme de boucherie, une viande mouillée, provenant d'animaux atteints d'hydroémie ou de cachexie.

Item qu'il ne vendra bestes glaireuses, ne chair qui soit pugnais (Louis Morin et Morot).

1913.

34

GOITRON — Gouétron, guoitron, goitron, désignaient dans l'ancien français la gorge, le gosier. D'après Hatzfeld ces mots proviendraient du latin populaire (*guttrionem*).

GORGE — La gorge, ainsi que nous l'avons déjà écrit à propos du verbe enduire, est, en terme de fauconnerie, le jabot des oiseaux de proie, et par extension l'aliment. Enduire bien sa gorge, c'est bien digérer; rendre sa gorge est synonyme de vomir.

Planté y a de damoiseaux  
Qui font gorges à leurs oyseaux

(Galerent, 3350).

Gerars li meures repaist. Il espervier  
Et il fait gorge de l'ele d'un plouvier.

(Huon de Bordeaux, 336. Cf. Godefroy).

GOUETRON — Voir goitron.

GOURME — La gourme, affection si commune des jeunes chevaux, était déjà mentionnée au XIII<sup>e</sup> siècle. Dans le Ménagier de Paris, il est recommandé, avant d'acheter un cheval, de bien s'assurer qu'il n'est pas atteint de cette maladie contagieuse.

Et puis taster dessoubs les gencives qu'il n'y ait gourmè, bube, ne malen et que l'entrée du gavion ne soit en rien empeschée (Ménagier. T. 2, p. 73).

De gourme et de froideure de teste (ms. fr. 1287, de Villiers, ch. 103, fol. 76<sup>v</sup>).

GOUTTE — La goutte est signalée dans les traités de fauconnerie comme particulièrement fréquente chez les oiseaux. On la désignait aussi sous le nom de podagre. Les maîtres fauconniers en distinguaient plusieurs espèces, qui sans doute étaient des syndromes de maladies différentes.

„Goute dou chief qui est dit surcini”; goute qui est dite arcétique; goute qui naist es gorge qui est dite naturans; goute qui est dite silera; goute ganffe; goute salée (Dancus, ms. fr. 2004).

Des maladies de l'espervier. Et aulcunneffoiz ilz sont malades de gouttes es articles de oelles et de la cuisse. Il eschiet aulcunneffoiz qu'ilz sont podagres (Crescens, liv. 9, fol. 191).

GRAPPES — Cette expression, qui vient du latin *grappae* (Ruffus, ch. 40; Rusius, ch. 111; Crescens liv. 9, ch. 45), est synonyme des eaux-aux-jambes, dermatite chronique des extrémités digitales du cheval, caractérisée par un suintement fétide de la région du paturon. C'est la *garpa* des italiens.

D'Alvian tint, Petillan recula  
Aussi l'on dit en la gloire qu'il a  
Que son cheval n'eut pas la goutte grappe.

(J. Marot. La bataille du Roy — Cf. Godefroy).

Une aventure avient entre la jointure de coste les piez dou cheval qui deront le cuir et le fet grever par lonc et par travers et tousiours fet geter pourreture si come yaue.... est apelée grapes (ms. fr. 25341, ch. 38).

**GRATELLE** — Gratelle est synonyme de démangeaison et par extension de gale.

Gratele fet au commencement bocetes ou cordeles et le poil chiet en divers lieus.... se meut en roigne (ms. fr. 2001, fol. 20).

**GREVÉ** — Voir esgrené.

**GREVEURE** — Blessure.

De la greveure de la poitrine. Il advient aucunefoy que le py du cheval est grevé de sang superflu.... et que le cheval semble estre empesché par devant en son alleure (Crescens, liv. 9, ch. 34, fol. 162 v).

Apres ce.... tu dois.... regarder s'il est point grevé soubs la selle (Ménagier, T. 2, p. 74).

**GRIÈVEMENT** — Voir agravement.

**GUOITRON** — Voir goitron.

**HASTELLE** — Pour attelle, petites planchettes servant à la réduction des fractures. Du latin *hastella*, petits bâtons.

Est s'il est besoing soit [le faucon] bandé avec hastelles (Tardif, I, p. 126).

**HAUT-MAL** — Voir épilence.

**HÉMORROÏDES** — Vient du latin *haemorrhoidis* et du grec *αιμορροΐς*, de *αιμα*, sang, *ρροΐς*, couler. En terme de fauconnerie il s'agit des crevasses du pied des oiseaux de proie. C'est probablement la *fontaine au pie* de Modus et Ratio.

Hemorroides, qui sont eau jaune, saillent des crevasses des piés de l'oyseau (Tardif, I, p. 153).

**HÉRISONNER** — Se dit d'un oiseau dont les plumes sont hérissées ; (Tardif, I, p. 121) par analogie au redressement des piquants du hérisson.

**HERPE** — Dans le Ménagier de Paris, T. 2, p. 73, il est bien recommandé en achetant un cheval de s'assurer s'il a „bonne herpe ouverte”. C'est un terme que nous n'avons pu déterminer. Godefroy (Suppl.) dit qu'un cheval herpé est un cheval qui a les hanches larges. D'après Hatzfeld, Darmesteter et Thomas le verbe *herper* serait pris pour *harper*. Les substantifs *harpe* et *herpe* seraient donc identiques, et se rattacherait tous deux au grec *ἄρπη*, employé pour désigner tout objet recourbé.

HURTEURE — Heurt, coup.

IRAGNE, IRAIGNÉE — Araignée. Voir yraignée.

IEX — Yeux.

INFONTURE — Voir enfondeure.

INFUSION — Voir enfondeure.

INFUSTE — Voir enfestuce.

IQUEURER — Suppurer.

Dont celle glande s'enfle par la doulor des mauvaises hymeures qui iqueurent (ms. fr. 25341, ch. 1).

ISMUTIR — Fienter.

JARDE — La jarde est encore connue sous ce nom, comme exostose développée à la face externe et à la base du jarret, ordinairement au niveau du métatarsien rudimentaire externe. Les mots jarde, jérde, zarde, zardre du moyen âge sont la traduction littérale des termes latins identiques: *jarda* (Ruffus, ch. 33); *jerda* (Rusius, ch. 104); *zarda* (Crescens, liv. 9, ch. 36). Les italiens de cette époque lui donnaient à peu près les mêmes noms: *jarda* (ms. ital. 454, ch. 33); *gerda* (ms. ital. 940, ch. 49, 89); *yerda* (ms. ital. 944, ch. 105, fol. 56 v). C'est la *giarda* des italiens modernes. Hatzfeld, Darmesteter et Thomas font dériver la jarde de l'arabe *djaradh*. C'est d'autant plus vraisemblable qu' Abou Beckr décrit exactement sous ce nom cette tumeur osseuse du jarret.

La enfermeté qui est apelée jerde naturelment viegne es jarrez, fet enfleure es jarrez de la grandeur d'une noiz ou de plus (ms. fr. 25341, ch. 31).

La quelle [maladie] vient naturellement aux cuisses des jambes du cheval .... une enfleure de la grandeur d'une noix ou plus (ms. fr. 1287 [de Villiers] ch. 115, fol. 82 v°).

De la maladie appelle zardre es iaretz.... quant le cheval a enfleure au iarret en maniere de noix ou plus en dehors ou dedens (Crescens, liv. 9, ch. 35, fol. 162 v°).

JARSER — Scarifier.

Après soit jarsée d'une flamete ou d'une lancete en tele maniere que le sanc en isse (ms. fr. 25341, ch. 35).

JAVART — Le javart avait au moyen âge la même signification que nous lui donnons aujourd'hui; une mortification partielle de certains tissus de l'extrémité inférieure de la région digitée. C'était une sorte d'ulcère, de chancre. Toutefois les hippiâtres français antérieurs au XVI<sup>e</sup> siècle ont peu employé cette expression. Ils désignaient le plus souvent cette affection sous les noms de „supposte en la corone, de sourposicion, de panare”. On trouve le mot javart mentionné au XIII<sup>e</sup> siècle dans le

Ménagier de Paris (voir arçonné), ainsi que dans Guillaume de Villiers (ms. fr. 1287, ch. 134).

Et de ceste maladie en vient une très mauvaise que l'on appelle javart.

JERDE — Voir jarde.

JOINCTE, JOINCTURE — Articulation.

LADRE — Ladre se dit encore aujourd'hui d'un porc, dont les muscles sont parsemés de cysticerques (*cysticercus cellulosæ*), phase kystique du *tenia solium*. Mais cette expression était d'un usage peu courant au moyen âge, on lui préférait les termes suivants: chair esgrenée, grenée, sursemée, mesel, millarge, etc.

Ladre serait la forme populaire de Lazare, du latin *Lazarum*, devenu laz're lazdre, ladre (Hatzfeld) nom qu'on donnait aux pauvres couverts d'ulcères et aux lépreux. Il est probable que l'expression de ladre a été donnée aux porcs, parce qu'on rejettait de la consommation la viande de porcs ladres, comme on rejettait hors des murs les malades atteints de lèpre.

LAMPAS — Le lampas, encore usité dans le langage populaire pour désigner la congestion de la muqueuse du palais, est d'origine inconnue. Lampas, lampast, empas dans le centre de la France (Joubert), lampas en provençal, proviennent du latin médiéval *lampistus* (Albert-le-grand, liv. 22); *lampascus* (Rusius, ch. 65, 66); qu'on retrouve dans les traités italiens et espagnols de cette époque *lampasco*, *lampasto*, *lampastu*. On donnait encore à cette affection les noms de fourceaux, forciaux, fève et ce dernier est encore usité de nos jours dans le langage populaire.

Borel, Ménage font dériver lampas du latin *lambo* ou du grec *λάππω*, laper, lamper, „en sorte qu'on aurait appelé le dedans de la bouche lampas parce que c'est le conduit dans lequel on verse la boisson qu'on lampe”. De fait dans plusieurs poésies médiévales on trouve cette expression comme synonyme d'arrière bouche, de gosier. Mais ceci ne nous explique pas pourquoi on aurait donné ce nom au gonflement du palais du cheval. Peut-être parce que dans l'impossibilité de prendre des aliments solides, il se serait contenté de lamper les liquides. Au moyen âge on donnait ce nom à une étoffe de soie, qu'on tirait de la Chine, à grands dessins tissés en relief, le plus souvent sur fond de couleur différente (Hatzfeld). Peut-être les anciens hippiâtres trouvaient-ils que les sillons hypertrophiés du palais formaient des dessins ayant quelque analogie avec ceux en relief de ces tissus de soie?

Du cheval qui a lampas ou fourceaux, forciaux (ms. 2001, ch. 41, fol. 10 v).

Lampas est une maladie au cheval qui croist au palaiz deseure entre les dens (ms. fr. 2001, fol. 4 v).

De la maladie qui vient en la bouche par trop abondance de sang et que on appelle en castelan lampastu et en ytalie pallados (ms. 2002, fol. 49).

**LANGOYER** — Langoyer, langoyer, langouyer, langoyer, languayer, langoyer est l'opération actuelle du langueyage, déjà mentionnée par le poète grec Aristophane, et qui consiste à examiner la langue du porc vivant, pour voir si elle ne contient pas des vésicules ladriques (*cysticercus cellulosae*). Les personnes chargées de cet examen s'appelaient langoyeurs, langoieurs, langoyeurs ou essaieurs de pourceaux. Toutes ces expressions dérivent évidemment du substantif langue, et du vieux français arrere, aier, oyer, arrière, derrière, d'où par extension regarder en arrière dessous la langue.

Langoyeurs de pourceaux (Ch. de 1303. Liv. rouge. Arch. y 2, fol. 96<sup>vo</sup>).

Que nul ne s'entremette de langoyer pourceaulx jusques à ce qu'il aura este tesmoigne estre expert (Ord. du prévot de Paris, 1375).

Perin Landry, langoieur ou essaieur de pourceaux (1378. Arch. J. J. 113, pièce 134).

„Les bouchers qui tueront les porceaulx ne pourront prendre pour tuer ung porceau et saler que XVIII deniers et non plus et de langoyer III deniers (1351)“.

„Touchant les lettres patentes que ma dite dame [duchesse d'Orléans] a baillées et octroyées à Bardin Calmi pour le fait de langayement des porcs de la ville d'Orléans (1480. — Avis des officiers du domaine d'Orléans. Ap. Le Clerc de Douy. T. II, 1<sup>re</sup>, 4<sup>re</sup>, Arch. Loiret)“.

A Jehan de la Vergne pour deux porcs par lui achaptez à Saint Xandre pour ladicta ausmonerie et pour le langueyage d'iceulx (1465. Compte de l'aumon. de S. Berthomé, fol. 110<sup>ro</sup>. Bib. de la Rochelle — Cf. Godefroy)“.

**LAZ** — Ce sont les sétons. Las, laz ou latz vient du latin populaire *lacium* (class. *laqueum*), lac, corde, lacet, mué en lez, las, etc.

Et tantôt come la glande dou farcin.... soient mis li laz ou piz ou es cuisses.

Après ce soit mis li laz desouz la gorge por ce que les hymeurs qui habondent aient voie d'issir hors.

Soient mis lis laz souz le piz et li soient menez deux foiz le iour (ms. fr. 25341, ch. 1, 2, 27, 30).

**LERMER** — Larmer, faire pleurer.

Hymeurs qui courent aux iex et les font lermer (ms. fr. 25341).

**LIENS** — Séttons.

**LOESTE** — La luette.

**MACILLIÈRE** — Maxillaire. Voir avives.

**MAHAIGNIER** — Voir méhaigner.

**MALANDRES** — Les malandres ou malangres sont des crevasses suppurrantes du pli du genou. Ce mot vient du latin *malandria*.

Gardez bien qu'il n'ait malandres [malandre est dedans le garret derrière] (Ménagier. T. 2, p. 74).

Malangres. Vient en la jointe de la jambe devant, aucunefois derrière et vient aucunefois par aucune vieille playe qui a este mal curée (ms. fr. 1287, de Villiers, ch. 132, fol. 100).

**MAL FERU** — Mal feru, male feru, mauferu, mal de rains, cheval foible des reins, cheval esrené sont des expressions synonymes, qui désignent le tour de reins, l'effort de reins, l'entorse dorso-lombaire. Malferu vient du latin *male ferutus* (Ruffus, ch. 27 ; Rusius, ch. 79) ; *malferutus* (Crescens, liv. 9, ch. 32), mal touché, mal frappé, qui correspondrait à notre expression mal pris, en ce sens que le cheval ainsi atteint peut à peine se tenir sur les membres postérieurs.

Aucune foiz avient une enfermetez en l'eschine dou cheval qui fet grand doulour es rains que poines se puet drecier le cheval en la partie derriere . . . et ceste enfermeté est comunement apelee mal feru es rains (ms. fr. 25341, ch. 26).

Du mauferu qui vient es longes du cheval et y fait grant douleur et aux reins aussi (Crescens, liv. 9, ch. 31, fol. 162).

**MALPOISON** — Malpico (Crescens) ; malpoison (de Villiers, ch. 134) ; mal poisonez (ms. fr. 25341, ch. 47) ; maudit au pied (Rusius, ch. 133) ; palpizone (Crescens) ; pincenese, pinçanese (ms. lat. 1553, ch. 48) ; me paraissent autant de synonymes dérivant d'expressions identiques de la basse latinité : *Malpitio* (Crescens, liv. 9, ch. 49) ; *pinzanese, pizzanese* (Ruffus, ch. 49 ; Rusius, ch. 120) ; et de l'italien vulgaire, *male pinzanese* (Dino Dini, liv. 2, ch. 50 ; ms. ital., 450, 121) ; *pizanese, puzunese, pozonese* (ms. ital. 454 ; Rusto, éd. ital. 1561) ; *ponsonisi* (Rusius, éd. ital. 1867).

Mal pouison, poinzon, puison, en vieux français ; pozione, en italien ; pouzona, en espagnol, désignent des philtres magiques, des substances empoisonnées, et par extension devaient s'appliquer à des affections de nature rebelle. Or les symptômes décrits pas les hippiâtres, notamment par Ruffus et Rusius, à propos du malpoison et de ses dérivés, montrent qu'il s'agit d'une affection tenace, à caractère ambulatoire, envahissant tantôt un pied, tantôt l'autre, parfois tous ensemble, donnant naissance à des plaies ulcérées au niveau de la fourchette „*in bulleto ungulare ubi carnes vivae in ungulis conunguntur*”, produites par le séjour prolongé dans une écurie sale ou des terrains boueux.

Je n'hésiterais pas à reconnaître dans cette affection, le *crapaud* de la sole du cheval, d'autant plus qu'en italien moderne malpizzone désigne une affection du sabot, si ces mêmes hippiâtres n'avaient signalé des lésions identiques, concomitantes, siégeant sur la langue, voire même le

nez. Mais il est probable qu'ils ont confondu sous cette dénomination plusieurs affections de nature ulcèreuse ou cancéreuse.

Il est une enfermete qui avient a plusieurs chevaux en tel lieu où sont accoustees les chars vives a l'ongle dou cheval.... et est encombrez ainsi que s'il fust enfonduz et aucune foiz avient en un pie et aucune foiz en trestouz.... ceste enfermete est appelee mal poison (ms. fr. 25341, ch. 47).

„Malpoison — Vient entre l'ongle du pie et la char.... et moult empesche le cheval et fait.... come si li fust morfondu.... vient aucune fois aux quatre pies (ms. fr. 1287 [de Villiers] ch. 134, fol. 102)“.

„De la maladie apellee palpizon.... qui vient proprement es bulettes des ongles, qui empesche le cheval a aller comme fait l'infusion et vient aucunefois en ung piez, aucunefois en plusieurs et en tous.... et fait aucunefois venir rancle et rongne en la langue du cheval (Crescens, liv. 9, ch. 48, fol. 165 "o")“.

„De la connoissance du pincenese, mal de pinçanese. Aucune maladie est qui est aprement fete es.... des ongles dou cheval. C'est assavoir là où les chars sont gionctes a l'ongle voisine.... aucunefois est fete en un pie seulement et aucunefois avient es autres (ms. lat. 1553, fol. 21)“.

**MALVERTIE** — Employé ici dans le sens de chose mauvaise.

Il est mestiers que la nature face geter hors la malvertie dou cors (ms. fr. 25341, ch. 1).

**MANCELLE** — Mâchoire, maxillaire. Voir suros.

**MANGEOISON** — Démangeaison. Voir roigne.

De roigne ou de mengeoison qui avient en la crine ou au tronc de la queue au cheval (ms. fr. 25341).

**MARÉCHAUCIE** — Maréchaucie, comme son correspondant latin *mares calia*, était souvent employé comme synonyme de ferrer, de panser, de soigner les chevaux à l'état de santé ou de maladie.

Ci commence la marechaucie des chevax, ce que ay apris en la marechaucie de l'empereur fedric (ms. fr. 25341, fol. 1).

**MASCHOUÈRES** — Mâchoires, maxillaire.

**MAUDIT AU PIED** — Vient de *male dictus*. Crapaud. Voir malpoizon.

**MÉHAIGNER** — Maaingnier, mahaingnier, mehaigner, meheingnér, signifiaient autrefois blesser. On disait d'un cheval blessé ou rompu de fatigue, qu'il était méhaigné.

Ici orres la raison des mareschaus de bestes, qui par leur maumeger ou par leur mauferrer mahaignant aucune beste (Rec. des hist. des croisades. T. 2).

Et pour ce il [poulain] empireroit légèrement, ou il se pourroit mehaigner en aucune partie de son cors (ms. fr. 25341, fol. 4 et 5).

MENER — Remuer. Voir laz.

MESELERIE — Meselerie, mesellerie, mezelerie sont synonymes de ladrerie, léproserie (*mezellaria*). Un mesel, mezel ou meseau était un lépreux auquel on donnait parfois le nom de cassot, ladre, etc. Par extension ces mots s'appliquaient aux porcs ladres (voir ce mot).

Les pourceaux, par le rapport d'Aristote, sont sujets à engendrer en leur corps une abondance de grains de mezellerie (G. Bouchet. Sérées, V, 118).

Quand aucun achatte des porcs au marché.... et le langoyeur trouve qu'ils soient mezeaux, le dit achatteur ne sera tenu les prendre (La Curne Sainte Palaye).

MESMARCHEURE — Vient du verbe mesmarcher, mal marcher. Se dit d'un cheval qui se coupe en marchant. On employait aussi le mot mespassure, (ms. fr. 1287, ch. 158, fol. 12 v). Voir entrefiert.

Et en celle maniere est mis en la mercy d'un cheval et d'une beste irraisonnable qui peut estre portée à terre par une dure atteinte, ou choper à part soy, ou mémarcher (Oliv. de la Marche, I, 21).

Si vous voyez que du pied de derrière il se mémarche, c'est-à-dire qu'il donne dedans celui de devant (Charles IX, Livre de la Chasse, p. 98, éd. 1625).

MESPASSURE — Voir mémarchure.

MESSELIÈRES — Molaires.

MILLARGE — Les substantifs millarge, millargue, meillarge, comme celui de mesel, sont bien certainement synonymes de ladrerie, bien que Godefroy prétende que les „chairs millargeuses” soient des viandes pourries remplies de vers. Si cette interprétation pouvait être adoptée dans les exemples, où il est question de bouchers vendant au détail des „chars millargeuses”, il n'en peut être de même dans l'exemple suivant.

Est ordonné, que quand aucun boucher aura fait tuer aucun pourceau qui se trouvera estre millargeux, ledict boucher sera tenu incontinent qu'il aura trouvé ladite millargue, rendre et restituer ledict pourceau à iceluy qui l'aura vendu (Règlement des bouchers de Bordeaux. 30 mars 1593. Cf. Morot).

On voit qu'il s'agit ici d'une lésion constatée seulement à l'autopsie, peu de temps après l'abatage de l'animal, et celle-ci ne pouvait être due qu'à la présence dans les chairs de vésicules ladrives ou de grains calcifiés de sarcosporidies. D'après Morot, millargue, aurait pour racine le mot roman *millargos*, millet, grain de millet, de maïs, du latin *milium*.

Or les viandes parsemées de grains de ladre de petites dimensions ou de sarcosporidies calcifiées pouvaient donner l'idée d'une viande semée de grains de mil.

MOLETTE — La molette (mot encore usité en médecine vétérinaire) est une sorte d'hydropsie des capsules synoviales qui environnent les

tendons fléchisseurs du pied, au niveau du boulet. Au moyen âge on désignait le plus souvent cette affection sous le nom de galle. Cependant Ducange (T. IV, p. 469) mentionne l'expression *moleta*.

Eo quod ipse equus in suis tibiis moletas habebat, ut ab eis valet curari, ipsum adduxit in domo cujusdam hominis, vocati le mareschal de Goclefin (Litt. remiss., an. 1368, in Reg. 99....).

Hatzfeld, Darmesteter et Thomas pensent que molette dérive du latin *mola* (meule), sans doute parce que cette dilatation fait saillie en demi cercle de chaque côté de la corde tendineuse, comme une meule. Mais on pourrait aussi la faire dériver de l'adjectif latin *mollis*, et du vieux français mollet, au féminin mollette, en raison même de la sensation de mollesse que donne au toucher cette tumeur synoviale. Dans ce cas il faudrait l'orthographier ainsi: mollette. Voir galle, grappes, malandres.

**MORAILLES** — Instrument avec lequel on pince les naseaux d'un cheval pour le maîtriser et détourner la sensibilité pendant une opération. Cette expression était déjà utilisée à l'époque médiévale. On donnait aussi à ces sortes de pinces le nom de seguette.

Plusieurs dessins, reproduits dans un manuscrit espagnol (Bibl. nat. Paris, no. 214), représentent des personnes maîtrisant des chevaux au moyen d'instruments en fer dentelé appliqués sur les naseaux (fol. 30, 34, 35, etc.). Morailles proviendraient d'un mot provençal *mor*, museau.

**MORFONDURE** — La morfondure ou morfonture s'applique au coryza dans toutes les espèces animales. Le verbe pronominal, se morfondre, est aussi synonyme de se refroidir. Dans le dictionnaire d'Hatzfeld, la morfondure est mentionnée comme étant composée de deux mots morve et fondre, fondre en morve. Or, au moyen âge la morve caractérisait un jetage quelconque.

„Saucun cheval est morfondu, il convient tantost faire seigner des jambes devant au plus bas, et au haut du plat des cuisses.... (Ménagier, II, p. 78).

Pour ung cheval qui fut morfondu au dit veage, lequel fu par l'espace de neuf jours entre les mains du mareschal, senz rien faire (Compte de J. Asset, 1402—1404. Cf. Godefroy).

Aucune fois advient que les oiseaux sont morfondus (Franchières, ms. 2004, ch. 47, fol. 77; ms. 2006, fol. 44).

**MORIE, MORINE** — Morie, morine, morr, morye, mour, mourle, mur, murie, qui dérivent du radical mourir, s'appliquaient tantôt aux épidémies, aux épizooties, tantôt aux bêtes crevées. Ces expressions étaient encore en partie usitées au XVII<sup>e</sup> siècle pour désigner la viande d'animaux morts de mort naturelle.

Et la leyne d'eaux soit venduz ou lez pelx de ceux qui sont mortz de moryne. Et lez uns gentz despendent les chars dez moltons mortz de moryne (Traité d'économie rurale composé en Angleterre au XIII<sup>e</sup> siècle).

Nul boucher ne pourra vendre char de morine et non disne d'estre tuee (1381. Ord. VI, 616).

Ceulx qui seront trouvés vendans bestes mortes ou morines en seront pugniz (1487. Ord. XX, 42).

**MORT CUIR** — Le mort cuir, *caro mortua* d'Albert-le-grand, liv. 22, la morte char en plaie (ms. 2001), sont la gangrène sèche.

Aucune foiz bleueures avienent au dos dou cheval qui rompent et mortifient aucune partie de la char dou cheval (ms. fr. 25341, ch. 22).

Mort cuir aultrement appellé *pallasias* qui est une maniere de chair qui vient sur aultre char. Ceste maladie vient sur le dos du cheval et fait grand mal tant que le cuir se ront (ms. fr. 1287 [de Villiers], ch. 60, fol. 34<sup>v</sup>).

Morte char en plaie se elle tarde trop à guerir ou se len y met mauvaise cure.... la char e plus haute que le cuir (ms. fr. 2002, fol. 17<sup>v</sup>).

**MORVE** — La morve, maladie contagieuse du cheval, était plutôt connue dans le langage médiéval sous le nom de camoire (Voir ce mot); l'expression de morve étant à cette époque plus spécialement employée pour désigner le jetage, le mucus nasal, aussi bien dans l'espèce humaine que chez les animaux. A propos des enfants mousseux, on citait un proverbe ainsi conçu: „il vaut mieux laisser son enfant morveux que de lui arracher le nez (Cotgrave)”, que de nos jours on a appliqué au cheval. On lit dans Rabelais „il se mouschoyt à ses manches, il mourvoit de dans sa soupe (Gargantua, ch. 11). — Morfonduz sont vos chevaux et morveux.

La morve étant surtout caractérisée par l'écoulement d'un jetage abondant et de mauvaise nature, il n'est donc pas surprenant que les anciens hippiatres aient donné à cette affection le nom d'un de ses symptômes prédominants, nom que nous voyons seulement apparaître, en tant que maladie, vers la fin du XV<sup>e</sup> siècle. Guillaume de Villiers (ms. fr. 1287) écrit à cette époque à propos du farcin: „en vérité plusieurs maîtres maréchaux appelle ceste maladie morve (ch. 43)“.

**MORVE** — Voir morie.

**MOUR, MOURIE** — Voir morie.

**MULES** — Crevasses de la peau dans la région du paturon et du boulet. Ce sont les *mulae* de Rusius (ch. 115). Voir crevasses.

Mules croissent.... près la jointe qui est dessous la jambe (ms. fr. 2001, fol. 7 et 22).

MULETE, MULLETTE — Estomac des oiseaux, gésier.  
MUR, MURIE — C'est le mort cuir ou gangrène.

De la maladie du mur. Quand il naist avec aucune superfluité de chair es piez ou ailleurs qu'on appelle en commun langage mur ou callu et en français mur (Crescens, liv. 9, ch. 11, fol. 155).

MUTACION — La Mutacion, qui vient du latin *mutatio* (changement) est le décollement de la paroi du sabot, par suite de l'accumulation du pus dans la boîte cornée. (*Mutacio unguilarum*, Ruffus ch. 59; Rusius, ch. 131).

„Moult de foiz avient que par négligence ou par desfaute de mareschal les humeurs qui sont descendues au piez et sont encloses dedenz l'ongle (ms. fr. 25341, ch. 57)“.

„De la mutation des ongles. Aucunnefois advient que pour la paresse du mareschal les humeurs descendues aux piez du cheval sont encloses la dedens et tant y demeurent que l'ongle se deceure par dedens du tuyau et chiet (Crescens, ch. 54, fol. 167)“.

NARILLES — Narines. (Tardif I, 89; II, 65).

NAES — Narines. (Dancus, p. 8).

NERF — Synonyme de tendon. Nerf coupé, nerf contrit, nerf tors, (ms. fr. 25341, ch. 33, 34).

NERF-FÉRU — Le nerf feru, que nous appelons maintenant improprement la nerf-férure, est une contusion du tendon fléchisseur du membre antérieur du cheval. Nerf-féru (ms. fr. 1287, ch. 120, fol. 86 v) vient du latin *nervus*, pris dans le sens de tendon et *feritus*, frappé.

ONGLE — L'ongle (*ungula*, *ungiola*, *unghiella*, Rusius, ch. 56) est le ptérygion, épaissement partiel de la conjonctive, se présentant sous l'apparence d'un repli plus ou moins épais

De l'ongle qui vient à l'oeil du cheval (ms. fr. 25341, ch. 100, fol. 73). Le reume luy engendre la taye en l'ueil et l'ongle (Tardif I, 90, 97).

Et aux chiens aussi advient une autre maladie aux yeux, car il leur vient une toile dessus et une char qui leur vient par l'ung des bouz de l'oeil et est appellé onglée ou ongle (Phébus).

OPILATION — L'opilation ou oppilation vient du latin *oppilatus* obstruction. L'oppilation des oreilles des oiseaux est l'obstruction du conduit auditif, la surdité.

OUVERT — Participe passé employé dans le sens de déchiré. Un cheval ouvert devant est probablement un cheval atteint d'une déchirure musculaire du poitrail.

Du cheval ouvert devant. Vous le pourrez cognoistre ou cheval quand il est ouvert devant, car il va tout bellement et gette les piedz devant encors plus qu'il n'ay accoustumé (ms. 2002, fol. 54).

PALACES — Voir espalaces.

PALPIZON — Voir malpoison.

PANARE — Panare ou panarre est probablement un panaris, le javart.

D'une maladie qu'on appelle *panarre*. Cest maladie vient en la couronne du pied et mègne les chars et trenche les os et vient par blesseure qui a estes mauvaiselement curees (ms. fr. 2001, fol. 73<sup>v</sup>).

PANTAIS, PANTOIS — Pantais, pantois, pantail, pantoisement, pantoiser, pantoisier, panteisier, pantaisier, panteser, sont des expressions qui s'appliquent à la difficulté de respirer; elles signifient halte, avoir l'haleine courte, respirer avec peine. Franchières (liv. 3, ch. 10, 11 et 12) reconnaît trois espèces de pantais, qui semblent bien différentes les unes des autres, et qui toutes devaient probablement se traduire par de la gêne dans l'acte de la respiration: „le pantais de la gorge; le pantais de froidure; le pantais qui advient aux reins et rongnons de l'oiseau”. Il reconnaît que c'est un mal dont les oiseaux sont souvent fort affligés. (Ms. 2004, ch. 44, fol. 71 et sq.; ms. 2006, fol. 39<sup>v</sup>). Dans la plupart des cas il s'agit de l'asthme ou de la congestion pulmonaire.

Contre asme, autrement dit pantais. Les signes que l'oiseau a l'asme, autrement dit pantais, quant il ne peult avoir son aleine (Tardif, I, 129).

Pantais était donc synonyme d'essouflement et s'appliquait dans ce sens au cheval essoufflé pour avoir trop couru.

Sor. I, cheval dolent et las

Et panteisant et tressué.

(Chrest. Cheval de la charette. Rich. 12560, fol. 43, Cf. Godefroy).

PARER — Parer dans les exemples suivants est employé dans le sens d'amincir la corne. Se dit encore.

Que les ongles dou cheval soient plus pares dehors que dedans (ms. fr. 25341).

L'ongle dou pie soit pares desouz la sole iuqu'au vif de l'ongle (ms. fr. 25341, ch. 47).

PAST — Nourriture, aliment des oiseaux le proie.

PASTURE, PASTURON — Le pâture.

Soit seigné en la pasture (ms. fr. 2001, fol. 6<sup>v</sup>).

Cheval bay estele les pastures derrière blans (1340. Arch. K. 43, pièce 14 bis).

Et sachez que ceste enfermeté est trop forte a guérir pour ce que les piez et les pasturons sont plus plains de ners et de vaines en chascune partie (ms. fr. 25341, ch. 44, 45).

**PÉPIE** — D'après Hatzfeld, Darmesteter et Thomas, pépie proviendrait du latin *pituita*, prononcé de bonne heure *pitvita*, d'où *pitbita*, *pitpita* et par dissimilation *pelpita*, devenue *pepide*, *pepie*. C'est la glossite des oiseaux, peut être même la diptéria aviaire, décrite sous le nom de *pituita* par Columelle, Pline, Palladius Taurus Aemilianus.

Car, cependant qu'il boit d'autant  
Il ne crainct poinct que la pepie  
Qui anx pouletz oste la vie  
Le fasse mourir à l'instant.

(Les vaux de Vire de Jean le Houx, p. Armand Gasté, Caen, 1875).

Le reume luy engendre la pépie en la langue (Tardif, I, 90).

Les signes de la pépie en la langue de l'oiseau sont quand il esternue souvent, et ce faisant crye deux ou trois foys (Tardif, I, p. 108).

Et ce vous voulez congoistre cestui mal de la pepie vous le congoistrez à ce qu'il esternue souvent, et à l'esternuer fait un cry par deux ou trois fois, après luy doit regarder au bout de la langue et vous lui trouverez la pepie dessoubz la langue (Franchières, ms. 2006, fol. 25).

**PERTUIS** — Pertuis qui signifie aujourd'hui ouverture, s'appliquait aussi à divers canaux. Le pertuis de la gorge est la trachée; le pertuis du vit est le canal de la verge; le pertuis de la penne est la cavité intérieure de la plume.

**PESTILENCE** — Maladie contagieuse, épizootie. Vient du latin *pestilentia*.

**PIERRE** — Voir crayé.

**PINCENESE** — Voir Malpoison.

**PIS** — Pis, piz, pez, peiz sont employés pour désigner le poitrail.

„Souvent avient que le piz dou cheval est tant grevé et tant pesant que a paines puet il aler.... dont ceste enfermete est apelée grievement du piz (ms. fr. 25341). [Voir agravement].”

**POACRE** — Poacre, pouacre aurait d'après Hatzfeld, Darmesteter et Thomas, la même étymologie que podagre; du sens de podagre le mot serait passé à celui de galeux, sale; d'où *poacre*, sale, infecté d'ulcères; *poacrise*, ulcère. En médecine vétérinaire, le mot poacre, employé par Jehan de Brie pour désigner une maladie du mouton, est synonyme de gale. C'est le noir museau ou gale sarcoptique de la tête des bêtes à laine.

Et est le poacre une maladie et une manière de rongne, qui prent et tient es museau des brebis. Et est assez pire et plus nuyant que la rongne du dos (Jehan de Brie, ch. 26, 38).

**PODAGRE** — C'est la goutte des oiseaux, due à l'excès d'acide urique. Ce mot vient de *ποδαγρα* (*πούς*, pied, *ἄγρα*, prise).

Podagre autrement nommé cloux ou galles que les oiseaux ont es pies. Pieds enflent dessous et les oiseaux ne peuvent se soutenir sur eux, mais s'appuient sur leur poitrine (Tardif, I, p. 21).

Quant tu voiz que ont les piez enfler et les iex, saches que il est podagre (Dancus, p. 12, 22).

Artelouche lui donne le nom de poullacre, qui se rapproche bien de poacre.

La poullacre n'est autre chose que goutte et ce cognoist par l'enfleure des pies dessuz et dessoubz (ms. 2005, fol. 35 v).

POENE, PAENE — Synonyme de clavard et d'aquarole (voir ces mots). Vient du bas latin, *poenia, clavardo seu aquarola* (Rusius, ch. 118).

Se il a paene au pie (ms. fr. 2001, fol. 6).

POINCTURE — Pique. Poinctures des esperons (ms. fr. 1287, ch. 58, fol. 34 v). — S'il a trechesons ou pointures (Dancus, p. 84).

POINGNER — Les quelles filandres montent au gosier de l'oyseau.... et le poingnent (Tardif, I, p. 112).

POMMELÉE — La pommelée est la phthisie pulmonaire, la tuberculose des animaux de l'espèce bovine, qu'il n'y a pas bien longtemps on désignait encore sous le nom de *pommelière*, par suite de la présence de grosses masses tuberculeuses, ovoïdes, en forme de pommes. Au moyen âge *pomel*, *pommel*, *pomelet* servaient à désigner de petites boules en forme de pommes placées au sommet de quelque chose.

Nul ne pourra vendre ne exposer en vente aucun beuf ou vache qui soient entechez de filz, pomellerie, empotume ou autre maladie dangereuse (1495—97. Ord. XIX, 560; XX, 623).

Et se c'est beuf ou vache vendu qui ait le fil ou la pommelée, bosses ou autres apostumes.... la chair en sera gettée en Saine (1487. Ord. XX, 50. Cf. Godefroy).

PONCHES — Voir faucelles.

POOUIL — Pouilleux (Dancus p. 28).

ORMON — Voir poulmon.

PORIAUX — Porriax, poriaux (ms. fr. 25341), porres (ms. fr. 2002, fol. 88) sont des porreaux ou des tumeurs mélaniques.

ORMON — Voir poulmon.

PORTIÈRES — Brebis en état de gestation. Dérivé de porter, d'où le nom de *porture* donné à la matrice.

POUCET — Le poucet, pouset des agneaux; mentionné par Jehan de Brie, semble être la constipation des nouveaux-nés.

Une autre maladie y a que les aigniaux preignent, quant ilz sont plus de quinze jours continuez avec les meres depuis qu'ilz sont nez. — Car chacun berger doit savoir que la longue demeure de plus de quinze jours avec la mere souloie engendrer communement aux aigneaux une maladie que l'on appelle le pousset, dont les aigneaux meurent souvent. Et n'y a que peu ou neant de remède contre celle maladie du pousset (Jehan de Brie, ch. 10, 22, 34; pp. 90, 126, 138).

POUCIS — Voir poussif.

POULMON — C'est le mal du garrot.

Aucune foiz avient une bleceure au dos dou cheval qui fet moult enfleures et fet engendrer et norrir char pourrie. Et ceste bleceure est communement apelee pormon (ms. fr. 25341, ch. 23).

De la maladie du poulmon qui vient au dos. Une autre maladie est faicte au doz du cheval qui luy enfle et faict chair pourrie pour cause de mauvaise selle. On d'autre grant poix.... et ceste maladie est appellee bleceure de poulmon (Crescens, ch. 28, fol. 161).

POURMON — Voir poulmon.

POUSSE — Poucis, pultine ou bulsine, poussiveté sont autant de variantes pour désigner le cheval poussif ou l'emphysème pulmonaire. Ils dérivent des mots de basse latinité *bolsus*, *bulsinus*, *pulsivus*, *pulsinus*, *pultinus* (Ruffus, ch. 12; Rusius, ch. 142, 165; Crescens, liv. 9, ch. 21; Dino Dini, ch. 34). La racine de *pulsivus* se trouve dans le latin *vulsus* (Pélagone, Végèce) parce qu'on croyait que le cheval, atteint de cette affection, avait quelque chose de rompu dans les poumons (dilatation des vésicules). On retrouve cette expression dans le grec byzantin avec le changement de V en B, *Bolsos*. Elle est passée presque sans changement dans la langue italienne: *bolso*, *bolsagine*, *bulsino*.

Robins le palefroi enmaine  
Qui n'estoit pas poussieus d'alaine.

(Bl. et Jeh. 2427, XIIIe siècle.)

Une enfermeté avient au cheval qui estoupe les pertuis dedenz le poulmon.... et ceste enfermete est apelee poussif (ms. fr. 25341, ch. 12).

De la maladie appellee *pultine en bulsine*. Ceste maladie.... estoupe les conduitz du poulmon tellement qu'il ne pueit avoir son alaine et l'aperçoit on, car il souffle grandement des narines et les boiaux luy débattent au corps et est apelée pultine ou busine (Crescens, ch. 20, fol. 159).

Du cheval poussif (ms. fr. 2001, fol. 10).

De poussiveté (ms. fr. 1287, ch. 93, fol. 65).

Puis le faire courre.... et lors regarder a certes s'il a grosse alaine.... se les flancs luy haletent ou qu'il soit poucis (Ménagier, II, p. 75).

QUART — Seime quarte.

Pour guérir le quart du pied dou cheval. Ceste maladie fend l'ongle au long d'un bout à l'autre (ms. fr. 2002, fol. 78).

QUEBRAT — Mot provençal ; crevé, métathèse de *crebat*. (Thomas).

RAGE — Raige, chien esragié, chien rabiz sont synonymes du mot rage, qui dérive du latin *rabia* (cl. *rabiem*) devenu rabje, raje, rage (Hatzfeld). Les auteurs des traités de vénérerie en reconnaissaient plusieurs espèces, basées sans doute sur la prééminence de certains symptômes : *rage esragéant*, *raige enragée* qui correspond à la rage furieuse ; *rage courant*, quand l'animal fuit et trotte sans s'arrêter, insensible à tout ce qui l'entoure ; *rage mut*, qui vient de *mutus*, muet, la rage paralytique, sans aboiement ; *rage flatrte*, *rage endormie* etc. etc. Henri de Mondeville, un des chirurgiens de Philippe le Bel (1306-1320) ; Barthélemy Glanvill, Phébus, etc. en ont donné de bonnes descriptions.

RAIE — Cheval qui raye (ms. fr. 25341, ch. 15) ; raige (ms. fr. 2002, fol. 44-50) ; raige et desperacion (de Villiers, ch. 92, 95) ; sont autant d'expressions pour désigner l'entérite diarrhéique. Raie, raige, termes les plus employés dans les traités d'hippiatrique du moyen âge, dérivent du vieux mot français *raier* couler, qui provient du verbe latin *rigare*, avec le même sens. Les hippiâtres latins ont donné à cette affection les noms de *ragiatus*, *ragatus*, *ragiatura*, *dysenteria* (Rusius, ch. 136).

Dou cheval qui raye ou raie. Aucune foiz avient au cheval une enfermete quit fet fere grans sons es entrailles et li fet geter la fiente clere come yau... Et ceste enfermete est comunement apelee raie. (Ms. fr. 25341, ch. 15).

De la maladie qui vient dedans les boyaulx du cheval et luy fait getter le fiegme tout traire. Ceste maladie s'appelle enrageat en cateian qui est aidé en francoys en vaing (ms. 2002, fol. 44).

RAMOISTER. — Ramoister qui vient de re et de l'ancien français amoitir, exprime l'idée de ramollir.

Car les entrailles qui estoient eschaufées et desechees seront ramoistées et atrampence (ms. fr. 25341, ch. 14).

RANCHES — Dranches, draoncle, ranche, rancle, raoncle, tous ces termes variés et plus ou moins corrompus désignent des tumeurs rougeâtres, sous-cutanées, entourées d'œdème à la périphérie ; conséquence de blessures, de coups, de surabondance de sang vers la partie lésée. Ce sont sans doute des tumeurs sanguines. Pour Godefroy ce sont des boutons, des éruptions cutanées, des chanches, dénommés dans le patois picard dragoncle, dranclure. Il donne au verbe draoncler le sens de suppurer.

De la maladie que on dit radoncolo. Radoncolo est une maladie ainsy nommée en castelan qui vault autant à dire en francois comme une large 1913.

enfleure.... et donne grant doleur au cheval et vient en lieu ou les humeurs mauvaises sy dessendent es jointures et blesseures et sur les nerfs (ms. 2002, fol. 61<sup>v</sup> et 62).

**RANCLE, RAONCLE** — Voir ranches.

**RAPPE** — Voir Crapte.

**RAYE** — Voir raie.

**REBBARDEURE** — Tête de mouton.

La teste de mouton ou de brebis que les gens de Picardie nomment rebardeure ou demi rebardeure (Jehan de Brie, ch. 2, p. 34).

**RECREU** — Recreu, récrue se disent d'un cheval épaisé de fatigue, voire même fourbu. Recru vient de l'ancien verbe se recroire, rendu, épaisé.

N'ot tel ceval en France, n'Alemaingne,  
Ne recroiroit a pui ne a montaigne.

(Alise, 5007. A. P.)

Et mult perdirent de lor chevax qui recurent si que mult en convint aler a pie (Bern. le Tres, Cout, de G., de Tyr, p. 322).

Comme il estoit en tel angoisse.... si le recrut ses destriers soz li.... (Chron. de St. Denis. MSS. St. Geneviève, fol. 251 b. Cf. Godefroy).

Bref après avoir longuement combattu par les deux capitaines le cheval de domp alonce se recreut et ne vouloit tirer avant (Hist. de Bayart par le loyal serviteur. Soc. Hist. France).

**REDOIS** — Écorché, blessé, en parlant d'un cheval. Voir esperonniers.

Lor cheval sont tuit las, escauchie et redois (J. Bod. Sax, CCXXV, Michel).  
Equus exulceratus [cheval] redois u. esperune (Gloss. de Glasgow. P. Meyer).

Sor. III. roncins qui clochoient  
Meigres et foibles et redois.

(Chev. au Lyon, 4091, Holland. Cf. Godefroy).

**REFOULÉ** — Cheval blessé à l'épaule. Effort ou luxation de l'épaule.

Cheval refoulé ou blessé en l'épaule (ms. fr. 2001, fol. 9).

**REFROIDI** — Enrhumé. Coryza, bronchite.

Dou cheval refroidi. Aucunefoy une enfermeté avient au cheval qui descend au chief qui fet soner les narines quant il trait l'air à soi et la gorge en est.... et le fet toussir et lermer des iex. Et ceste enfermeté est apelée communement froidure dou chief (ms. fr. 25341, ch. 17).

Du cheval refroidi. Une aultre maladie vient au cheval qui est refroidure ou enfondure (ms. fr. 1287, ch. 80; fol. 54<sup>v</sup>; ch. 83, fol. 57<sup>v</sup>).

A Janin Poinchon, marissal, pour avoir fait aucun breuvage audit cheval qui estoit refroidie (10 fev, 1456 — 21 mai, 1457. Compte d'ouvrages, 6<sup>e</sup> somme des mises, Arch Tournai. Cf. Godefroy).

REGARDEURS — Voir eswards.

RENCHUT — Rechu, rechute, repris de la même maladie (Tardif II, 99).  
RESTIF — Cheval rétif, vicieux.

REUME — Rhume, coryza, bronchite. Vient du latin *rheuma* et du grec *ῥεῦμα* flux, écoulement d'humeurs, larmoiement.

Reume au cerveau de l'oiseau (Tardif, I, 90 — II, 87). Reyme en la teste (Dancus p. 88, 132).

RIGNONS — Rognons, testicules des oiseaux ; et par extension région du dos, des reins.

ROIGNE — Rogne, rongne s'appliquent à toutes les espèces de gales des animaux domestiques.

Roigne en la crine ou en tronc de la quene au cheval (ms. fr. 25341, ch. 24).  
Roigne est une enfermetes qui naist au cuir de la beste . . . . vient d'abondance de sanc ou d'autre cheval roigneux (ms. fr. 2001, fol. 20 v).

La rongne est une autre maladie qui leur vient es dos par pluye, par morfonture ou aultre a l'ayde de froidure (Jehan de Brie, ch. 25 et 37, p. 129 et 141).

ROINETTE — C'est la rénette, instrument employé en chirurgie vétérinaire pour pratiquer des amincissements dans la corne du sabot du cheval. L'orthographe en est des plus variées: Roesne (Crescens, tr. fr. liv. 9, ch. 52 à 55); roine (ms. fr. 25341, ch. 50); roinette (ms. fr. 25341, ch. 48); roisne (La Curne Sainte-Palaye); rouane; rouynette (De Villiers, 138); etc. Les hippiatres, qui ont écrit en langue latine au moyen âge, lui donnaient les noms de *rosneta ferrea*, *resneta*, *roisnecta* (Rusius, ch. 116, 120); en sicilien *rosnecta*, *rosenecta* qu'on retrouve dans l'italien *curasnetta* et dans le provençal *rougneto*, *reineto*, *raineto*, *reneto* Mistral). Il en est fait pour la première fois mention dans Ruffus qui, d'après le professeur Bassi de Turin (*il moderno zoiatro*, 1899, p. 136) aurait probablement emprunté cette expression aux praticiens de son temps. *Curasnetta*, qui actuellement désigne, en Italie, la rénette, apparaît seulement dans Pietro di Crescenzi, sous la forme de *curasnecta*. Par abréviation, sans doute, les auteurs qui ont écrit depuis, lui auraient donné les noms de *resneta*, *rosneta*.

Les expressions françaises, en admettant toutefois qu'elles aient précédé celles des auteurs italiens, dérivent de *rainier*, *raisner*, *raisener*, faire une rainure, qui proviendraient du vieux français *raise*, rigole ; ou de *roie*, *raie*, *raye*, synonyme de sillon, cet instrument servant à faire des rainures dans la corne.

Tranchez le tendron d'une roinete petite iuque tant que l'ongle comence a faire sanc (ms. fr. 25341, ch. 48).

Si le tendron est blecie l'ongle soit descout d'une petite roine entour l'encloure (ms. fr. 25341, ch. 50).

Tantot le bout de l'ongle soit cave si profont d'une roisne petite que la grant veine dou pie qui tient ileques soit rompue et ateinte (ms. fr. 25341, ch. 55).

ROMPEURE — Rupture, fracture.

RUNGE — Ronge, ronge, runge, runje ; rumination.

Ce qui n'est pas masché ne vient pas a runge (XIII<sup>e</sup> s. Trad. économie rur. Bibl. École des Chartes. 4<sup>e</sup> série, T. 2, p. 372).

Quant la brebis a menge (herbe dite poucel) elle pert son runge et devient malade (Jehan de Brie, ch. 14, p. 108).

Une autre maladie que l'on appelle le runge perdu. Et leur vient, quand elles mengent d'une herbe qui est appellee poucel, et cette herbe oste aux bestes le gout de menger (Jehan de Brie, ch. 31, p. 135 ; ch. 43, p. 150).

Et ce second macher est appelle rongier, si come dit Avicenne (Glanville, éd. 1485, 18<sup>e</sup> liv., ch. 1).

SANER — Synonyme de panser, de guérir. Voir curer.

Et ceste plaie selonc ce que iai dit est neant curable et est trop perilleuse a saner et a guerir. (De l'enfloison des couillons, ms. fr. 25341, ch. 5).

SCAGLIONE — Voir escalogne.

SCALMATURE — Entrête ou maladie chronique des voies respiratoires.

„De la maladie de scalmature. Ceste maladie seche les entrailles et leur fait le corps maigre, et lui sechent les membres si qu'ilz ne se peuvent engresser ne prendre char (Crescens, liv. 9, ch. 22, fol. 159 v.)."

„Cheval élangui, scalmat (Rusius, ch. 114, ms. fr. 2002, fol. 43 ; ms. lat. 1553)."

„Cavallo scalmmato (ms. ital. 944, ch. 142)."

*Scalmatura*, en italien moderne, signifie excrétion sortie naturelle des humeurs ; affection pleurétique. C'est aussi le synonyme de fatigue.

SCIONS — Voir latz.

SCORTILATURE — Voir estorce.

SCULMATE — Luxation de la hanche ; sculmato, en italien moderne.

„De une maladie appellee sculmate. Une maladie appellee sculmate qui meut et sépare la hanche de son lieu naturel (Crescens liv. 9, ch. 32, fol. 162)."

SEDA — Voir sete.

SEDEL — Séton.

„Faittes lui faire aussi comme a ung cheval, quant il est afollé devant de l'espaule, une ortie et ung sedel de corde, si garrira (Gast. Feb. Chasse. Maz. 514, fol. 34 d ; Cf. Godefroy)."

SECHIÉ, SEICHETÉ — Peut se rapporter à l'entérite.

Et ceste enfermete est communement apelee eschaufeture et seichete et es entrailles. (Dou cheval eschaufe (ms. fr. 25341).

Cheval eschaufé, séchiez (ms. lat. 1553, ch. 14; — ms. fr. 2002, fol. 43).

SEIGNERRES — Châtreur.

SENGNE — Saigner.

Tant que la vaine y apparesse et lors la sengne ou menue bien doulcement (Dancus, p. 89).

S'ENTREFIERT — Cheval qui marche mal.

Dou cheval qui a les tortes jambes et s'entrefiert l'une à l'autre, ... et pour ce le cheval se fieret de l'un pie a l'autre (ms. fr. 25341, ch. 1<sup>bis</sup>).

SERREMENT — Barrement de la veine. Opération pratiquée par les empiriques, qui consiste à lier la veine à deux extrémités, à la saigner dans l'intervalle ou à la sectionner.

La maniere de serrer la veine (ms. fr. 1287 [De Villiers], ch. 47<sup>1</sup>).

Quant l'on veult serrer les vaines aux oyseaulx qui abreuvent les piedz (Franchières, ch. 61, fol. 107).

De cerrar venas. El serramen de las venas (Teodorico Borgognoni).

SETE — Scissure, fente du sabot, que nous désignons encore sous le nom de seime, accident du à la trop grande sécheresse de la corne, qui se fendille. C'est la *sita*, *seta*, *setula* de Ruffus, ch. 50; de Rusius, ch. 132; le *morbo sice* ou *sixte* de Crescens, liv. 9, ch. 51; la *seda* ou *sécheresse* de de Villiers, ch. 136, 153; la *seda* ou *setola* des italiens (ms. itat. Rusius, 944, ch. 133). En bas latin, et dans l'italien moderne *sete* signifie, soif, privé d'eau; *setola*, gerçure, crevasse.

Une enfermete avient aus ongles et aus piez dou cheval qui les fent et les perce iuques au tendron dedenz l'ongle. Et aucunefoiz la fendeure ou la perceure commence a la corone dou pie et fent par lon iuques au bout de l'ongle, ... et ceste enfermete est communement apelee sete (ms. fr. 25341, ch. 48).

SETULE — Synonyme de sete.

SEUR OS — Voir suros.

SEURSEMÉ — Voir sursemé.

SODA — Pris par Albert-le-grand dans le sens de mal de teste chez les faucons. Ce mot viendrait de l'arabe *sodan*, sensation de brûlure.

La premiere maladie de faulcons est douleur de teste que es hommes est apelee soda, ... une telle douleur de teste vient des fumées sourdantes de l'estomac (Albert-le-grand, liv. 2, pp. 62, 67).

**SOLE** — La face plantaire du pied ; était déjà employée sous cette forme au moyen âge.

Et puis que li est bien descoute et ateinte la sole de l'ongle soit bien parée (ms. fr. 25341).

**SOR OS** — Voir suros.

**SORPOSICION** — Voir suposicion.

**SOUBASTURE** — Probablement synonyme de fourbure.

Aucune foiz avient que l'enfondeure qui par négligeme n'est curée si come il convient.... par laquelle enfermeté est apelee enfondeure de iambes, soubatu (ms. fr. 25341).

Soubasture de piez (ms. fr. 1287 [de Villiers] ch. 141, fol. 108).

**SOUBAUDREURE** — Enflure.

Fourme sur couronelle est quant au travers sur le coup du pie a une soubaudreure qui se hausse (Ménagier, II, 74).

**SOUBROS** — Voir suros.

**SOUR OS** — Voir suros.

**SPALATIVE** — Voir espalaces.

**SPAVAIN** — Voir esparvin.

**SPINELLE, SPINULE** — Voir espinule.

**SPONTACTURE, SPUMACTURE** — Maladie de l'ongle du cheval.

De la spumacture aultrement spontacture des ongles. Il advient aulcunefois que l'infusion du cheval, qui n'est pas encore guérie, descend aux piez dessoubz les ongles. L'extrémité de l'ongle de la partie de devant sera cavée tout au fond à une roesne iusques a tant que la maîtresse vaine qui tend la soit rompue de la roesne.... (Crescens, liv. 9, ch. 52, fol. 66 v).

**STELLETTE** — Voir astelete.

**STORCE** — Voir estorce.

**STRANGOL, STRANGUILLON** — Voir estranguillon.

**SUBIACTURE** — Voir sousbatu.

**SUPERPOST** — Voir suposicion.

**SUPOSICION** — C'est une atteinte à la couronne, car les hippiatres disent que cette affection arrive quand le cheval pose un pied sur l'autre. Mais, comme ils ajoutent qu'elle peut dégénérer en cancer, en fistule, nous ne sommes pas trop éloignés de supposer que c'est un javart encorné.

„Une bleceure avient sus la corone dou pie entre la char vive et l'ongle par rompeument de char.... communement apelee sorposicion (ms. fr. 25341, ch. 49).

Suposicion, superpost, vient entre l'ongle et la char vive droit en la corone dou pie (ms. fr. 1287 [De Villiers] ch. 137, fol. 105).

Supposte est une maladie entre la chair vive et l'ongle et fait rompture de chair illec, et se elle s'envieillist, elle se tourne en chancre (Crescens, liv. 9, ch. 51, fol. 166 v).

De la supposte (*supposta*) en la corone dou pié. Aucune blecheure est fete sus la corone du pie, cest a savoir entre la char vive et l'ongle, faisant iluec rompture de char.... et il avient quant le cheval met pie seur pie, agrevant l'autre pie (ms. lat. 1553, fol. 23)."

**SUROS** — Le suros est une exostose du canon du membre antérieur du cheval. Cette affection était plutôt désignée au moyen âge par les expressions suivantes: seur os, sobros, soubros, soubz ru, sour os etc, qui dérivent des mots latins *super ossa*, *supra ossa* de Ruffus, ch. 37; de Rusius, ch. 108; de Crescens, liv. 9, ch. 49; qu'on peut traduire par sur l'os.

Le seur os avient aus jambes dou cheval en diverses manieres.... ce por ce sont apelez sur os qu'il sont sur os.... et si est fete d'aucune durece qui est aussi come os (ms. fr. 25341, ch. 35).

Comment len doit cheval guérir de ieune sor os et de vieil sor os (ms. fr. 2001, ch. 22, fol. 7).

De la maladie que on dit soubz ru.... seuros (ms. fr. 2002, fol. 70 v, 75 v).

De Villiers donne aussi ce nom à une exostose du maxillaire.

Soubros ou suros vient en la maycelle et joye dou cheval (ms. fr. 1287 [de Villiers], ch. 118. fol. 86).

**SURSEMÉ** — Une viande seuresemée, seursemée, sorcemée, sorsemée, soursemée, soussemée, (semer sur) est une viande de porc qui renferme en abondance des vésicules lardiques (*cysticereus cellulosae*), phase kystique du *Taenia solium* Rud.)

*Mars 1301* — Que toutes saucices de char seursemée soient arses et condamnées. (Lettres du prévost de Paris).

*8 juillet 1317* — Ne poeut nulz vendre char hors des maiseaux sur le cauchie, fors truie et char soursemées (Ord. de l'échevinage d'Amiens. Aug. Thierry. Rec. monum. inéd. hist. France T. I, p. 369).

*1297* — Se aucun masceclier avoient char sorcemée comunément ou pezellouse en languie.... ils ne la donneroient (Arch. A. pièce 1. (Cf. Godefroy).

*7 février 1380* — Ne aussi char soursemée ne sera vendue avec la saine. (P. Varin. Arch. adm. de la ville de Reims. T. 3, p. 720).

*Octobre 1374* — Que aucun ne vendent dedans la boucherie de Troyes chair sursemée, sur peine de la grosse amende et de perdre la dicté chair. (Cf. Morot).

**TAIE** — Taie, taye, telle, blancheur, vérole se rapportent à une lésion de l'oeil, à la cicatrice de la cornée.

De la telle des yeulx (ms. fr. 1287, [De Villiers], ch. 98, fol. 72).  
Reume engendre.... la taye en l'oeil (Tardif, I, 90). — La blancheur et taye, autrement dicte vérole en l'oeil (Tardif, I, 100).

Pour mal de taye que aucunz appellent la vérole en l'œil (Franchières, ms. 2006, fol. 20 v).

**TANDRON** — Tandron ou tendron désigne les parties tendres, cartilagineuses, et dans le pied les tissus sous-ongulés. Voir encloure, roinette, sete.

**TÈCHE** — Pour tache. Vice rédhibitoire. Dans la coutume d'Anjou, male tèche, mal entéchié, se dit d'une bête vicieuse. Voir thèche.

Se aucunz menoit sa beste au marche et elle mordist ou ferist aucunz et cil qui seroit blescies s'en plainsist a la Justice et li autrez deist: Sire, je ne savoie mie que ele eust itele teche (année 1270. Ordonnance des rois de France, T. I. ch. CXXI, p. 209).

**TEIGNE** — La teigne des plumes des oiseaux, que l'on désignait encore sous les noms de Tine (Dancus), Tyne (Albert-le-grand), Tynolle (Arte-louche) est une affection des plumes, qu'on observe de préférence aux ailes et à la queue des oiseaux de proie. Tardif en reconnaissait deux variétés et Franchières trois: 1<sup>e</sup> celle qui fait tomber les grandes et grosses pennes de l'aile et de la queue; 2<sup>e</sup> celle qui mange les plumes tout le long du tuyau de la penne; 3<sup>e</sup> celle qui fait que les pennes se fendent tout au long du tuyau.

Ils la supposaient de nature contagieuse, car ils recommandaient d'éviter d'approcher les faucons sains des malades. Mais nous ne connaissons aucun parasite des plumes capable de produire les lésions décrites par les fauconniers du moyen âge.

**TELLE** — Voir taie.

**TEMPLE** — La Tempe.

Soit seignée des II veines de la temple (ms. fr. 25341, ch. 11).

**TENDRON** — Voir tandron.

**TESGIER** — Verbe qui n'est signalé nulle part et qui, dans les exemples suivants, semble se rapporter à l'essouflement, aux battements précipités du flanc.

3978 — Molt li tsgassent ses flancs.

3472 — Bien tost tsgercient les flancs | A nos chevaux. (Paul Meyer. L'histoire de Guillaume le Marechal. Années 1216—1219. Glossaire. Soc. Hist. France.

**THÈCHE** — Vice. Voir tèche.

Aus hons ne se doit courroucer contre le poulein especialement au commencement, car il en pourroit prendre aucun mauve vice on aucune mauvese theche (ms. fr. 25341, p. 5).

TINE — Voir teigne.

TORSE — Voir tranchoison.

TORTE — Ce mot paraît provenir du bas latin, *torta, turta, turtellus*, espèce de pain de forme ronde, comme on en fabriquait autrefois dans les campagnes.

Et aussi ala querir un pain de seigle appelle torte (1408. Arch. J. J. 163, piece 125. Cf. Godefroy).

En hippocratie il désignait un abcès volumineux, sous-cutané.

Tortes et clouz et de tortes qui naissent dedens la char desous le cuir, en la maniere de pain que l'en appelle tourte, dont il détient le nom (ms. fr. 2001, fol. 12).

TOURNICHE — Voir avertin.

TRANCHOISON — Ce sont des coliques du cheval que l'on désigne encore communément dans les campagnes sous le nom de tranchées. Tranchaison, trancheson, tranchoison, trencison, trenkison, torse, torsion, torcion, tortion, sont synonymes. Le sens propre de tranchoison était trancher, inciser, d'où par extension coliques, sans doute à cause des douleurs vives qu'elles déterminent, et qui donnent la sensation d'une incision produite sur les intestins par un instrument tranchant.

Quant au mot torsion il exprime bien un des symptômes prédominants qu'on observe dans les coliques. L'animal se tord, se roule, se débat avec violence. Les traités vétérinaires du moyen âge en signalent plusieurs espèces.

*Tranchoison par trop de sanc:* Congestion intestinale.

Une autre enfermete avient au cheval dedenz le cors qui fet maintes douleurs et maintes tranchoisons dedens le cors.... et le getent a terre trop souvent par la grant doulour que il soutient (ms. fr. 25341, ch. 6).

*Tranchoison par trop manger:* Indigestion stomachale avec surcharge.

Une autre maniere de tranchoison avient dedenz le cors au cheval par trop manger.... li fet enfler le ventre en tele maniere qua paine puet il estre sus ses piez pour les granz doulours qu'il souffre (ms. fr. 25341, ch. 8).

*Tranchoison de ventosité:* Indigestion intestinale, tympanisme.

Aucune foiz avienent tranchoisons dedenz le cors et por ce il reçoit doulour dont cest enfermete est communément appellee tranchoison de ventosité (ms. fr. 25341).

*Tranchoison pour retenir estal:* Coliques néphrétiques.

Ceste maniere de tranchoison fet enfler la vesie desouz et fet venir

moulte doulour et torcions en son ventre sanz enflement dou cors et des flans (ms. fr. 25341 ch. 7).

**TRICOISE** — Ce sont encore de nos jours des tenailles dont se servent les maréchaux pour couper les clous avant de les river sur le sabot. Au moyen âge on l'orthographiait de diverses façons: tricois, tricoise, tricoisse, terquaise, turquoise etc. (à la façon des Turcs).

Ung cousteau de cuisine, triuaches et ung marteau pourles chevaux (1392 à 1400. Compte de l'Hôtel d'Orl. fol. 20 v. Cf. Godefroy).

Granz turquoises de feuvres (Chirurg. de H. de Mondeville 629).

**TUEL** — Tuyau.

**TYNE, TYNOLLE** — Voir teigne.

**UEIL** — Œil.

**VENTOSITÉ** — Voir trancoison.

**VER** — Morve, farcin. En provençal vorm (cf. Romania, XXXVIII, 583 et XXXIX, 186; Thomas).

Du ver ou veruolage. Ceste maladie advient au cheval en la poitrine pres du cuer et es cuisses et es flancs pres des génitelles de mauvaises humeurs chaudes assemblees en aucunes glandes (Crescens, liv. 9, ch. 14, fol. 156).

**VÉROLE** — Voir tae.

**VÉRUOLAGE** — Voir ver.

**VESSIE** — Phlyctènes.

Contre vessie enfee en la plante de l'oyseau (Tardif, I, 152)

**VIT** — Pénis.

Mes toutes foiz fet un poi enfler entour le lieu dou tuel de son vit (ms. fr. 25341, ch. 8).

Toutes ces choses devent bouillir.... et soient liées entour le tuel dou vit (ms. fr. 25341).

**VIVES** — Voir avives.

**WARDE** — Inspecteur. Voir esward.

**YRENGNIER** — Au moyen âge, yrignée, iraignée, signifient toile d'araignée. Dans l'exemple suivant de Jehan de Brie, nous avions pensé qu'il s'agissait de la mammite gangrénouse des brebis, vulgairement désignée sous le nom d'araignée; mais, nous écrit Lucet, c'est plutôt un engorgement de mauvaise nature de la région inter-maxillaire, désigné encore aujourd'hui sous le nom d'araignée par les cultivateurs du Loiret. L'affection, décrite par Jehan de Brie, aurait été ainsi appelée, parce qu'on croyait, à cette époque, qu'elle était produite par l'ingestion d'arachnides.

De l'yrengnier. Maladie qui tient en la teste, et dont la brebis est enflée et envenimée en peril de mort — La maladie que l'on dit l'yrengnier est engendrée aux brebis, au moys de Septembre, quand elles mengent l'herbe que l'on appelle muguet sauvage; sur laquelle herbe descend yraignes et vermines, que moult les empire (Jehan de Brie, ch. 17 et 32 pp. 136 et 153).

ZARDRE — Voir jarde.

## INDEX BIBLIOGRAPHIQUE.

- ALBERT-LE-GRAND — Voir préface, XVe siècle.
- ARTELLOUCHE DE ALAGONNA — Voir préface, XVe siècle.
- BORGOGNONI (THEODORICO) — Voir Thomas.
- BOREL — *Dictionnaire de tous les termes de l'ancien français usités dans les XII, XIII, XIV et XVe siècles.* 2 Volumes.
- COTGRAVE — *A Dictionarie of the french and englisch Tongues. Compiled by Randle Cotgrave.* London. Printed by Adam Islip, 1611.
- CRESCENS (PIERRE DE) — Voir préface, XVe siècle.
- DAIRVAULT (MARTIN) — Voir préface, Dancus.
- DANCUS — Voir préface, XIIIe siècle.
- DARMESTETER — Voir Hatzfeld.
- DE FRANCHIÈRES — Voir Franchières.
- DE VILLIERS — Voir Villiers.
- DIAZ (MANUEL) — Voir préface, XVe siècle.
- DIEZ (FRIEDRICH) — *Etymologisches Wörterbuch der romanischen Sprachen von Friedrich Diez.* Fünfste Ausgabe. Bonn, bei Adolph Marcus 1887.
- DORVEAUX (DR. PAUL) — Le livre des simples médecines. Traduction française du *Liber de simplici medicina dictus circa instans de Platearius*, tirée d'un manuscrit du XIIIe siècle, in—8. XIV—255. *Publications de la Société française d'histoire de la Médecine.* I, 1913.
- DU CANGE — *Glossarium mediae et infimae Latinitatis condatum a Carolo Dufresne Domino Du Cange auctum a Monachis ordinis S. Benedicti cum supplementis integris D. P. Carpenterii et additamentis adelungii et aliorum d'gessit G. A. L. Henschei.* Parisiis excudebant Firmin Didot fratres 1840—1857, 8 vol.
- FORCELLINI — *Totius latinitatis lexicon opera et studio aegidii Forcellini.* Prati, typis Adinianis. 6 vol.
- FURETIÈRE (ANTOINE) — *Dictionnaire universel contenant généralement tous les mots françois tant vieux que modernes....* La Haye 1728.
- FRANCHIÈRES (JEHAN DE) — Voir préface, XVe siècle.

- GAY (VICTOR) — *Glossaire archéologique du moyen âge et de la renaissance*. Tome I. A à Guy (Le seul paru). Paris. Librairie de la Société bibliographique (1882—87).
- GODEFROY (FRÉDÉRIC) — *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IXe au XVe siècle*. Paris, Bouillon 1881. 9 vol.
- GLANVIL (BARTHÉLEMY) — *Le l'vre de proprietatis rerum traduit et imprimé en Français par Jehan Corbichon*. 1472.
- HATZFELD (A), DARMESTETER (A), THOMAS (A) — *Dictionnaire général de la langue française du commencement du XVIIe siècle à nos jours*. Paris. Delagrave.
- HONORAT — *Dictionnaire provençal-français ou dictionnaire de la langue d'oc ancienne et moderne*. Digne, 1847.
- JEHAN DE BRIE — Voir préface, XIVe siècle.
- JORDAN — Voir Ruffus.
- LA CURNE DE SAINTE PALAYE — *Dictionnaire historique de l'ancien language français*, 10 vol, in-4°, Niort 1877, 83.
- LITTRÉ — *Dictionnaire de la langue française*. Paris, 1844—1877.
- MÉNAGE — *Dictionnaire étymologique de la langue française*. Paris, 1750.
- MÉNAGIER DE PARIS — Voir préface, XIVe siècle.
- MEYER (PAUL) — *Histoire de Guillaume le Maréchal (Glossaire)*. Société de l'Histoire de France
- MISTRAL (FRÉDÉRIC) — *Lou trésor dou Félibrige ou Dictionnaire provençal-français*. Aix-Avignon-Paris 2 vol. in-4°.
- MODUS ET RATIO — Voir préface, XVe siècle.
- MORIN (LOUIS) ET MOROT — *Les anciens statuts des bouchers de Troyes (1374)* — Société centrale de Médecine vétérinaire, 1903, p. 433.
- MOROT — De la réglementation concernant la viande de porc ladre dans diverses villes en France du XIIIe au XVIIIe siècle. *Journal de médecine vétérinaire de Lyon*, 1891, p. 469
- MOROT — De la réglementation du commerce des viandes de boucherie du XIIe au XVIe siècle. *Société centrale de Médecine vétérinaire*, 1890, p. 485.
- NICOT (JEAN) — *Thésor de la langue française, tant ancienne que moderne*. Paris, David Douceur, 1606, in-fol.
- NICAISE — *Chirurgie de Henri de Mondeville*.
- RATIO — Voir Modus.
- RUFUS — Voir Préface, XIVe siècle.
- RUSIUS — *La Mascalzia di Lorenzo Rusio volgarizzamento del secolo XIV. Messo per la prima volta in luce da Pietro Delpiato, aggiuntovi un testo latino per cura di Luigi Barbieri*. Bologna, presso Gaetano Romagnoli, 1867, 2 vol.
- TARDIF — Voir préface, XVe siècle.

THOMAS (A) — Traduction provençale abrégée de la mulo medicina de Teodorico Borgognoni, suivie de recettes pour le vin. *Romania* XL, p. 353 à 370.

Voir Hatzfeld.

TRÉVOUX — *Dictionnaire universel français et latin, vulgairement appelé le Dictionnaire de Trévoux*. Nouvelle édition. Paris, par la Compagnie des libraires associés. 1771.

VILLIERS (GUILLAUME DE) — Voir préface, XVe siècle.

*Diccionario de la lengua castellana por la real academia española*. Duodécimo edición. Madrid. Anno 1884.